



Étude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité Aux Philippines

Réalisée par :

Stéphanie FEUGERE, *Chargée d'étude*

Sous la direction de :

Rémy HALLEGOUET, *Représentant Régional Asie de France Volontaires*

Jean-Loup CAPDEVILLE, *Directeur du pôle Réseaux*

Thierry DEBRIS, *Responsable Unité Programmes Transversaux*

Novembre 2011 -
Juin 2012

Avec l'accompagnement méthodologique de :

David LEYLE, *Chargé de mission à l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'international*



Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs du volontariat franco-philippin qui ont participé à cette étude. Merci à toutes les structures d'accueil qui m'ont accueillie et qui ont accepté de répondre aux questionnaires. Merci à l'équipe du Service Culturel de l'Ambassade, et plus particulièrement à Elena Edrenkina, chargée des relations avec les ONG, pour nos échanges d'informations très utiles. Je remercie également les Alliances Françaises de Manille et Cebu pour avoir mis à disposition leurs salles pour les restitutions. Merci enfin à toute l'équipe de France Volontaires, en Asie et au siège, pour la confiance et les échanges fructueux qui ont permis d'aboutir à la rédaction de ce rapport.



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
INTRODUCTION.....	7
I. ANALYSE DU CONTEXTE : PRÉSENTATION DES ACTEURS ET DU PAYS	8
A. Présentation de France Volontaires	8
1. Sa création	8
2. Ses missions	8
B. Présentation de l'étude et de la demande initiale	9
1. Analyse de la demande	9
2. Les objectifs de l'étude	9
3. La mise en œuvre de l'étude	10
C. L'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International	11
1. Que sont les volontariats ?	11
2. Les V.I.E.S	12
3. Quelques définitions	12
D. Contexte du pays et répartition des acteurs concernés.....	14
1. Les Philippines en bref.....	14
2. Le volontariat aux Philippines	15
3. La répartition des acteurs	16
4. Variété des structures interrogées	18



II.	METHODOLOGIE.....	19
A.	Déroulement de l'étude	19
1.	La phase exploratoire	19
2.	Le questionnaire préliminaire.....	20
3.	Le questionnaire étendu	20
4.	Le traitement des données	21
5.	La restitution	21
B.	Les difficultés rencontrées et limitations des résultats.....	21
III.	LES RESULTATS DE L'ETUDE.....	23
A.	Les structures enquêtées.....	23
1.	Une prédominance des associations et des fondations	23
2.	Un engagement récent des structures d'accueil aux Philippines	23
3.	Une diversité des champs d'action où domine la santé et le social	24
4.	La place des réseaux dans l'information sur le volontariat et le bénévolat français	24
5.	Des moyens d'actions inégaux	25
6.	Le profil des volontaires/bénévoles et leurs missions	27
7.	Les modalités de recrutement des volontaires	29
8.	Une contribution diversifiée et appréciée des volontaires à leur structure d'accueil	32
9.	Le suivi-accompagnement des volontaires/bénévoles pour faire face aux difficultés des missions	37
IV.	PERSPECTIVES ET BESOINS DES STRUCTURES D'ACCUEIL.....	41
1.	En termes de V.I.E.S, des structures qui expriment des besoins variés où domine l'aspect financier. .	41
2.	Les besoins en termes de suivi-accompagnement par France Volontaires.....	42
V.	RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE DU FUTUR ESPACE VOLONTARIAT (EV).....	45
	CONCLUSION	48



Annexe I : Liste des membres de France Volontaires -	50
Annexe II – Le questionnaire préliminaire	52
Annexe III – Le questionnaire étendu	54
Annexe IV – Chronologie de l'étude	59
Annexe V – Structures ayant participé à l'étude	60
Annexe VI - Bibliographie indicative	63
Annexe VII - Sitographie indicative	64



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- * **AFD** : Agence Française du Développement
- * **CICID** : Comité Interministériel de la Coopération et du Développement
- * **EV** : Espace Volontariats
- * **ISBL** : Institution Sans But Lucratif
- * **MAEE** : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- * **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- * **PNVSCA** : *Philippine National Volunteer Service Coordinating Agency* (Agence Nationale Philippine de Coordination du Service Volontaire)
- * **SA** : Structure d'Accueil
- * **SCAC** : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade
- * **SCD** : Service de Coopération au Développement
- * **SE** : Structure d'Envoi
- * **VEC** : Volontaire / Volontariat d'Echange de Compétences
- * **VIEch** : Volontaire / Volontariat d'Initiation et d'Echange
- * **V.I.E.S** : Volontaires / Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité
- * **VNU** : Volontaires des Nations-Unies
- * **VSI** : Volontaire / Volontariat de Solidarité Internationale



INTRODUCTION

Dans le contexte mondial actuel, de plus en plus de personnes souhaitent s'engager pour construire ensemble un monde meilleur. Ainsi, les formations se multiplient dans les universités françaises et nombreuses sont les personnes qui souhaitent vivre une expérience d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Les formes d'engagements se multiplient également et les durées varient. Du projet personnel de vacances solidaires à l'engagement en volontariat de solidarité internationale (VSI), le panel de pratiques est large, et un certain nombre de ces pratiques, regroupées sous le terme de Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (V.I.E.S). La [Charte des V.I.E.S.](#)¹ montre la volonté des pouvoirs publics français et des organisations de promouvoir l'engagement volontaire et solidaire à l'international de ses citoyens, ainsi que leur participation à la réduction de la pauvreté dans le monde et à la promotion des initiatives locales en matière de développement. Plus de 4500² volontaires avec statut, probablement près de 30 000 volontaires et bénévoles au total, choisissent chaque année de s'engager pour participer à des programmes de coopération « Nord »/ « Sud ».

Dans les pays du « Sud », les besoins et les pratiques évoluent également. Et l'offre de volontariat français a dû, au cours du temps, s'adapter. Du statut de coopérant des années 1960 aux volontaires s'engageant sur le terrain aujourd'hui, les objectifs et les missions sont progressivement passés de l'appui technique à une volonté de plus en plus forte de mêler apport de compétences et échange interculturel.

Face à ce constat, le Comité Interministériel de la coopération et du développement (CICID), réuni le 9 juin 2009 sous la présidence du Premier Ministre, a annoncé l'objectif de triplement des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité sur 4 ans. Pour ce faire, le Premier Ministre a lancé, le 1^{er} octobre 2009, la plateforme France Volontaires dont la mission se définit par l'appui et l'accompagnement aux acteurs français des engagements volontaires et solidaires à l'international.

Progressivement, France Volontaires doit donc pouvoir répondre aux demandes et aux besoins des acteurs de la solidarité internationale, dans les pays où le nombre de volontaires français est significatif. Avec plus de 250 volontaires français par an aux Philippines, nombre appelé à s'accroître encore, France Volontaires souhaite pouvoir proposer d'ici la fin de l'année 2012 une offre d'actions et de services à destination des structures d'accueil et de ces volontaires français.

Afin de définir au mieux le cadre de ses futures activités, France Volontaires a lancé en novembre 2011 une étude sur les pratiques en termes de [bénévolat/volontariat](#) et un état des lieux des besoins et des attentes des organisations d'accueil de bénévoles/volontaires aux Philippines. Cette étude a permis d'initier un véritable échange avec les structures d'accueil et les volontaires/bénévoles implantés dans le pays.

21 structures ont participé à l'ensemble de l'étude, permettant de dresser un panorama qualitatif de ce qu'il se fait actuellement aux Philippines en termes de volontariat/bénévolat français.

Après avoir présenté, le contexte et la méthodologie de la présente étude (parties 1 et 2), la troisième partie s'attardera sur les résultats de l'analyse des questionnaires. Enfin, la suite du rapport mettra en parallèle les besoins des structures d'accueil en termes d'appui et d'accompagnement (partie 4) et les recommandations pour la création du futur Espace Volontariats aux Philippines (partie 5).

¹ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Charte_Commune_VIES.pdf

² http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/societe-civile-ong_1052/volontariat_20135/les-volontariats-internationaux-echange-solidarite_81092.html



I. ANALYSE DU CONTEXTE : PRÉSENTATION DES ACTEURS ET DU PAYS

Afin de mieux comprendre les enjeux du volontariat français aux Philippines, il est nécessaire de présenter le contexte dans lequel les ONG et les volontaires français interviennent. Le déroulement de l'étude a nécessairement été confronté à ce même contexte. Cette première partie entend présenter ainsi le commanditaire de l'étude, France Volontaires, mais également, et surtout, présenter la demande initiale, décrire les acteurs concernés par l'étude et proposer une rapide analyse du pays dans ses aspects socio-économiques et géographiques.

A. Présentation de France Volontaires

1. Sa création

Constatant qu'il existe un nombre important de personnes engagées dans la solidarité internationale, avec près de 5000 personnes partant chaque année pour un volontariat international, le Gouvernement Français, représenté par MM. François Fillon et Alain Joyandet, alors respectivement Premier Ministre et Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, a initié une réflexion approfondie sur le volontariat à l'international afin de donner à ce dispositif une nouvelle ampleur. Le 1er octobre 2009, France Volontaires a été créée à l'initiative concertée des pouvoirs publics et du monde associatif.

France Volontaires est une plateforme multi-acteurs qui comprend, à l'heure actuelle, 34 associations de solidarité internationale dont les principales associations d'envoi de volontaires, 4 ministères français, l'Agence Française de Développement et 8 collectivités locales et territoriales ([voir annexe 1](#)).

2. Ses missions

Constituée sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès, France Volontaires poursuit la mission d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale de l'AFVP. Mais France Volontaires se voit également chargée d'une nouvelle mission d'intérêt général, à savoir « promouvoir et développer les différentes formes d'engagements relevant des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (V.I.E.S.) et contribuer à leur mise en œuvre ». Un des objectifs est en effet de multiplier par trois d'ici 2013 le nombre de volontaires français dans le monde.

Concrètement, dans les pays d'accueil, il s'agit de :

- ✱ Informer et faire reconnaître les différentes formes de volontariat ;



- * Contribuer à développer en qualité et en quantité le nombre de V.I.E.S.
- * Assurer une mission de suivi-accompagnement des acteurs du volontariat : structures d'envoi, structures d'accueil et volontaires / bénévoles.

B. Présentation de l'étude et de la demande initiale

Le nombre de personnes qui s'engagent pour la solidarité internationale augmente indéniablement. Les durées d'engagement et les missions des français solidaires sont variées. De quelques semaines à plusieurs années, ils partent dans le cadre de dispositifs encadrés par une loi française ou s'investissent dans une association locale au cours d'un séjour personnel. L'ensemble des missions a été décliné en 3 catégories appelées Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité ([voir C-2](#)) auxquelles il est indispensable d'ajouter d'autres types de volontariats/bénévolats à l'international effectués de manière plus ou moins cadrée.

1. Analyse de la demande

Afin de mieux comprendre les dynamiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international, et ainsi d'être mieux en mesure d'accomplir sa mission d'appui-accompagnement des acteurs du volontariat, France Volontaires a lancé depuis mi-2009 des études dans différents territoires en France et dans le monde. Ainsi, deux premières vagues d'études, en 2009 et 2010, ont eu lieu dans 15 pays.

Aujourd'hui, il s'agit d'étendre ces études à d'autres pays, afin de pouvoir les généraliser dans les pays accueillant des volontaires, tout en ménageant une marge de manœuvre pour laisser apparaître les spécificités de chaque pays face au volontariat. Ces études doivent s'inscrire dans un double enjeu, local et global. Elles permettent d'impulser une dynamique d'acteurs tant au niveau des volontaires qu'à celui des structures d'accueil, afin d'être « demain » en situation d'accompagnement de ces acteurs. Elles permettront également de mieux appréhender la dynamique des VIES dans leur ensemble. L'étude aux Philippines est donc la première étude de la troisième vague de 2011.

2. Les objectifs de l'étude

a. Au niveau local, pour le chargé d'étude

- * **Etablir un panorama qualitatif et quantitatif** des pratiques françaises d'engagement volontaire et solidaire aux Philippines.
- * **Amorcer une dynamique de réseau** dans l'optique de la mise en place d'un futur Espace Volontariats.
- * **Comprendre les pratiques d'engagement** volontaire et solidaire en fonction du contexte local.



- * **Inform**er de l'existence de **France Volontaires** et de ses missions, en tant qu'organisation ressource.
- * **Amorcer et/ou entretenir la mise en réseaux** des acteurs, notamment volontaires et structures d'accueil.
- * **Repérer les besoins locaux** en termes d'accompagnement.

b. Au niveau global pour France Volontaires

- * **Consolider l'ensemble des données récoltées** à l'échelle nationale pour produire et suivre, dans un deuxième temps, un état des lieux global (interpays) des engagements volontaires et solidaires à l'international.
- * **Constituer une base de données** servant à alimenter l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International.
- * **Comparer les pratiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international dans les différents pays** afin d'améliorer les stratégies d'accompagnement et de les adapter aux divers contextes culturels.

3. La mise en œuvre de l'étude

L'étude aux Philippines a officiellement commencé le 2 novembre 2011.

France Volontaires ne disposant pas encore de bureau aux Philippines et dans un souci, également, de consolider le lien établi avec les membres de la plateforme France Volontaires, il a été choisi de s'appuyer sur un partenariat avec le Service de Coopération au Développement (SCD) et sur une mission de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), organisé ainsi : à mi-temps pour la Fondation Virlande, partenaire de longue date du SCD, et à mi-temps sur l'étude. Par conséquent, l'étude prévue initialement pour une durée de 4-5 mois à temps plein, s'est déroulée sur une durée de 8 mois à mi-temps, de novembre 2011 à juin 2012.

L'étude se base sur 2 questionnaires, le premier étant adressé par mail au maximum de structures, le deuxième faisant l'objet d'un entretien avec les structures ayant répondu favorablement au premier.

Dans la première phase de l'étude, par le biais de recherches Internet et d'échanges avec diverses personnes, il a été établi une liste de 56 structures travaillant potentiellement avec des bénévoles/volontaires français. Le critère initial étant de repérer les associations ayant un lien entre la France et les Philippines.

Sur l'ensemble de ces structures, une certaine part s'est révélée être des associations basées en France ou des associations n'ayant plus d'action aux Philippines depuis plusieurs années. Plusieurs associations n'ont pas répondu aux mails, malgré des relances et 3 associations, bien que gérées par des français, ne travaillent pas avec des volontaires français. Au final, ce sont 23 structures qui ont participé à tout ou partie de l'étude.



C. L'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International

1. Que sont les volontariats ?

« Dans le langage courant, le terme volontariat est souvent employé comme synonyme de bénévolat. Par exemple, le mouvement international de la Croix-Rouge définit un volontaire comme « *une personne qui mène des activités bénévoles* ». Pourtant, le volontariat correspond à un statut particulier, entre le bénévolat et le salariat. Il se distingue du premier par le fait qu'il s'exerce à temps plein pour une mission et une durée donnée, moyennant une indemnité. Et il diverge du second par l'engagement du volontaire et l'utilité sociale de sa mission. »³

Par extension, nous appelons volontariats toutes les formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international, qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ou indemnisé. Cependant, nous attribuons une classification à chacune des formes précitées selon leur niveau de cadrage.

Document 1 : Catégorisation des V.I.E.S

V.I.E.S	Volontariats d'Initiation et d'Echange	Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales	Chantiers de jeunes Dispositifs JSI/VVSI Voyages découverte
	Volontariats d'Echange de Compétences	Toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel	Congés de solidarité Mécénat de compétence Bénévoles retraités
	Volontariats de Solidarité Internationale	Toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat.	24 associations agréées pour l'envoi de VSI
	Stages	Toute personne en stage conventionné.	
	Volontariat de Service Civique à l'International	Toute personne s'engageant par contrat de VSC régi par la loi du 10 mars 2010, avec une association agréée par l'Agence du Service Civique.	L'agrément se fait sur demande auprès de l'Agence du Service Civique
	Volontariat « hors dispositifs »	Toute personne s'engageant avec une association et dans le cadre d'un projet, mais sans l'appui (financier, accompagnement) d'un dispositif	
	Volontariat « hors cadre »	Regroupe tous les volontaires ne faisant pas partie des catégories précédentes : sans statut, sans dispositif, voire sans organisation et sans (démarche de) projet.	

³ Alternatives Economiques n°022 – Janvier 2006



Lors de la création de France Volontaires, et à l'initiative du MAEE, une concertation entre l'Etat et les associations françaises de solidarité internationale a abouti à la définition d'une catégorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international. Celle-ci permet ainsi de définir le niveau de cadrage des missions et de mieux envisager l'accompagnement des volontaires en fonction de leurs spécificités. Les volontaires sont répartis comme suit :

La diversité des engagements est importante et il est alors essentiel pour France Volontaires de considérer l'ensemble des personnes, volontaires ou bénévoles, « cadrées » ou non, qui vivent une mission de solidarité internationale dans un pays tiers. La mission d'appui et d'accompagnement confiée à France Volontaires s'adresse donc à un public large.

3. Quelques définitions

a. Le bénévolat

Le bénévolat est une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL): association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». On peut définir les bénévoles comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

b. Hors-dispositif

Par définition un dispositif est, juridiquement, un énoncé d'un jugement (Droit) partie d'une loi, d'un édit, d'un jugement, d'une ordonnance, d'un décret, d'un arrêté, d'un arrêt, etc., qui en contient la décision et les dispositions pratiques. Par extension, le dispositif est un ensemble de décisions, de mesures prises pour aboutir à une fin. Pour les mobilités volontaires et solidaires à l'international, les institutions publiques, à plusieurs échelons (Etat, régions, départements, etc.), construisent des dispositifs qui, selon certaines modalités, permettent de contrôler les modalités des actions et de sélectionner les demandes auxquelles elles apporteront un soutien. Parmi les critères qui permettent de caractériser un dispositif, retenons : l'organisation porteuse, les caractéristiques légales, le public cible, la durée de l'engagement, les modalités de financement et les champs thématiques.

Un « dispositif » comprend donc un cadre légal ou, tout au moins, institutionnel dont ne bénéficient pas tous les « types » ou « formes » d'engagement. Pour cette raison les différents types de VIES ne sont pas tous des « dispositifs ». La notion de « hors dispositif » est, dès lors, aisément définissable.

c. Chantier de jeunes

Au départ, un chantier de jeunes est un projet qui rassemble des jeunes bénévoles ayant pour but la restauration du patrimoine bâti ou la construction de bâtiments. Les chantiers de jeunes sont fréquemment multinationaux et permettent ainsi des échanges culturels. Aujourd'hui la notion de « chantiers de jeunes » n'implique pas forcément la réalisation d'un chantier de construction puisque de nombreux projets sont aujourd'hui à caractère



exclusivement culturel. Lorsqu'il s'inscrit dans une dimension internationale, ce type de volontariat est assimilé par la charte des VIES à du Volontariat d'Initiation et Echange (VIEch).

« Un volontariat d'Initiation et d'Echange se définit comme une action éducative qui vise à développer la citoyenneté locale et mondiale des participants à travers l'échange interculturel et une action de solidarité revêtant un caractère d'intérêt général. »⁴

d. Dispositif

Juridiquement, le dispositif est un énoncé d'un jugement (Droit) partie d'une loi, d'un édit, d'un jugement, d'une ordonnance, d'un décret, d'un arrêté, d'un arrêt, etc., qui en contient la décision et les dispositions pratiques. Par extension, le dispositif est un ensemble de décisions, de mesures prises pour aboutir à une fin. Pour les mobilités volontaires et solidaires à l'international, les institutions publiques, à plusieurs échelons (État, régions, départements, etc.), construisent des dispositifs qui, selon certains critères, permettent de contrôler les modalités des actions et de sélectionner les demandes auxquelles elles apporteront un soutien.

e. Le volontariat / le volontaire

Il existe plusieurs définitions du volontariat en fonction des organisations qui les portent. Nous retiendrons les deux suivantes :

✧ La définition de Dewinter et France Volontaires (2010)

Les volontaires peuvent être définis comme :

- ✧ Des individus et des groupes d'individus qui s'engagent de manière libre et responsable.
- ✧ Des hommes et des femmes qui donnent de leur temps, de leur travail, de leur énergie.
- ✧ Des personnes, quel que soit leur statut, qui s'investissent à plein temps, sur leur temps professionnel ou familial, pendant une période déterminée (de deux semaines à plusieurs années)

✧ La définition du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Le volontaire se distingue à la fois du bénévole et du salarié. Le volontariat est défini par les éléments suivants :

- ✧ Le volontaire s'engage d'une manière formelle (par contrat), pour une durée limitée, à temps plein, pour une mission d'intérêt général.
- ✧ Le volontaire, en contrepartie de cet engagement, perçoit une indemnité qui n'est pas assimilable à un salaire.
- ✧ Le volontariat est dérogatoire au code du travail.
- ✧ Le contrat de volontariat n'implique pas de lien de subordination.

⁴ Atelier Chantiers de Jeunes, Cotonou, 21-25 Novembre 2011



f. Le volontariat à l'international

Le volontariat à l'international est une famille du volontariat bien distincte des autres dont les références juridiques sont les suivantes :

- * Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique.
- * Loi n° 2005-159 du 23 février 2005 modifiée « relative au contrat de volontariat de solidarité internationale » (publiée au Journal Officiel du 24 février 2005).
- * Décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 (publié au Journal officiel du 29 mai 2005).
- * Arrêté du 21 décembre 2005 (publié au Journal officiel du 24 décembre 2005).

D. Contexte du pays et répartition des acteurs concernés

1. Les Philippines en bref

La configuration du pays et la répartition des structures d'accueil sur l'ensemble du territoire constituent un enjeu particulièrement important aux Philippines en termes d'appui et d'accompagnement à l'ensemble des acteurs.

Les Philippines sont en effet constituées de 7 107 îles. Bien qu'une majorité de ces îles ne constituent en réalité que de gros cailloux, il existe un peu plus de 2000 îles habitées, mais onze îles seulement se partagent environ 90% des terres. Elles sont réparties en trois grands sous-ensembles : Luzon, au Nord, qui abrite la capitale Manille ; les Visayas, au centre, dont la ville principale est Cebu ; et Mindanao, qui regroupe les îles du Sud, dont certaines zones font face à de violentes tensions ethnico-religieuses. De plus, la diversité linguistique entre les îles constitue un clivage supplémentaire que l'anglais parlé par quelques 70% de la population tente de réduire.

Coup d'œil sur le pays

Population : 94,9 millions

Superficie : 300 000 km² (dont terres : 298 170 km²)

Climat : tropical marin avec des typhons de Mai à Octobre

Régime politique : République démocratique

Monnaie : Peso (1 PHP = 0,188 €)

Indice de Développement Humain : 112^{ème} (sur 187)

Inégalité de genre : 75^{ème} (sur 155)

Taux d'alphabétisation adulte : 95,4%

Taux de mortalité infantile : 19‰

Taux d'enfants de moins de 5 ans souffrant de rachitisme : 33,8%

Taux de fécondité : 3,1 enfant par femme en âge de procréer

Taux d'activité de la population active : 49,2% (femmes) 78,5% (hommes)

Espérance de vie : 68,7

Population vivant avec moins de 2\$ par jour : 26,5%

Aide publique au développement reçue : 0,2% du PIB

Source : Rapport sur le développement humain 2011, PNUD



Le territoire s'étend sur 1 840 kilomètres du Nord au Sud, et 1 104 kilomètres de l'Est à l'Ouest.

La religion est une caractéristique forte du pays. Dans la société philippine, à environ 80% catholique – auxquels s'ajoutent plus de 10% d'autres chrétiens (protestants, etc.) – l'ancrage culturel de la religion est fort. Et bien que la Constitution prévoit la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le catholicisme influence très fortement les décisions au plus haut niveau.

Politiquement, les Philippines sont une République démocratique dont le président est élu pour six ans par la population. L'administration est divisée en 81 provinces. Chaque province est elle-même divisée en *barangays* (équivalent du district) puis en *barrios* (petits villages). Selon le rapport 2008 de la Banque Mondiale mais également de nombreux autres médias⁵, le pays est l'un des plus corrompus du monde. De fait, les taxes sont nombreuses, voire omniprésentes. Economiquement, le pays est marqué par de fortes disparités, avec environ 10 millions de personnes vivant dans la pauvreté⁶. Face à une population en forte augmentation, les Philippines sont écrasées par une forte dette publique et des ressources financières limitées.

2. Le volontariat aux Philippines

La loi n°9418 du 10 avril 2007, du Gouvernement Philippin, prévoit que « la politique de l'Etat doit être de promouvoir la participation aux divers secteurs de la société philippine, et par nécessité, les organisations internationales et étrangères dans les affaires publiques et civiques, et adopter et renforcer la pratique du volontariat comme une stratégie pour atteindre le développement national et la compréhension internationale. »

Cette même loi définit le rôle et les modalités du volontariat par les organisations étrangères, ainsi que le rôle du Gouvernement.

✱ Rôle et modalités du volontariat par les organisations étrangères

Il « inclut, mais n'est pas limité à, une assistance technique non accessible localement dans les zones de développement prioritaires, dans le cadre de la coopération technique et l'échange socioculturel. »

✱ Rôle du Gouvernement

Il « doit coordonner, faciliter et encourager la participation du secteur volontaire dans la promotion, l'utilisation et la reconnaissance du volontariat dans le développement national et la coopération internationale. »

Pour ce faire, le gouvernement s'appuie sur l'Agence Nationale Philippine de Coordination du Service Volontaire (PNVSCA). Cependant, le [PNVSCA](http://www.pnvzca.gov.ph/)⁷ ne semble pas couvrir l'ensemble des questions liées au volontariat aux Philippines.

⁵ Voir notamment The Economist du 5 mai 2011, Abs-Cbnnews du 29 mars 2011, Courrier International du 3 mars 2011 et le site <http://cpi.transparency.org/cpi2011/results/>

⁶ Voir Rapport sur le Développement Humain 2011, Programme des Nations Unies pour le Développement

⁷ <http://www.pnvzca.gov.ph/>



Il est toutefois intéressant de noter que le PNVSCA a permis l'engagement de 1445 volontaires envoyés de 2001 à 2011 par l'un de ses 9 partenaires internationaux⁸. On peut toutefois imaginer que le nombre total de volontaires total est bien plus important puisque ce chiffre ne prend pas en compte, par exemple, les volontaires français et d'autres nationalités.

Le PNVSCA accompagné de ses partenaires, notamment l'agence de volontariat britannique VSO, a publié un rapport intitulé « *Country Report on the state of volunteerism in the Philippines 2001-2011* » (Rapport National sur l'état du volontariat aux Philippines 2001-2011). Bien que le nombre d'associations présentes aux Philippines soit difficile à comptabiliser, ce rapport permet d'envisager l'importance du volontariat / bénévolat dans la culture philippine. La culture du volontariat / bénévolat serait donc inhérent aux pratiques et aux valeurs de chaque philippin dont la vie et les engagements sont profondément ancrés dans la tradition catholique et la famille. Ainsi, des termes comme **bayanihan (volontariat)**, *pagtutulungan* (entraide), *pagbibigay galang* (respect), *kusang-loob* (initiative), *kapatiran* (fraternité), *sama-sama* (tous ensemble), et encore d'autres, font partie du vocabulaire courant filipino.

3. La répartition des acteurs

Alors que la majorité des volontaires internationaux précités interviennent majoritairement dans les Visayas (48%, contre 40% sur la région de Luzon et 12% sur les îles de Mindanao)⁹, les structures françaises, et par conséquent les volontaires qu'elles reçoivent, sont principalement basées au Nord du Pays dans la région de Luzon, et plus particulièrement à Metro Manila.

Pour les structures d'accueil concernées par la présente étude, cela représente une localisation dans 16 villes différentes, réparties sur 7 provinces des 4 îles que sont, dans l'ordre d'importance concernant le nombre de volontaires accueillis : Luzon (18 structures présentes), Cebu (6), Mindanao (3) et Panay (2). D'autres structures françaises ou franco-philippines sont présentes sur l'île de Luzon et sur l'île de Palawan, mais celles-ci n'ont, soit pas pu être contactées – pas de réponse aux divers mails – soit sont implantées également sur Manille et n'envoient que rarement des volontaires sur les programmes éloignés.

Cette répartition peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- ✱ La proximité avec les services administratifs, situés principalement à Manille.
- ✱ La facilité d'accès ; les déplacements sont souvent extrêmement longs et coûteux pour se rendre sur les îles situées hors de Luzon. Une grosse partie des déplacements doit se faire en avion, ce qui ne facilite guère l'implantation des structures ailleurs que sur les îles centrales.
- ✱ Le dynamisme de la région de Metro Manila.
- ✱ Ce que nous pourrions appeler le « syndrome trottoirs de Manille »... La tâche est immense à Manille en ce qui concerne les programmes d'aide à la réduction de la pauvreté ; or de nombreuses associations travaillent sur cette thématique et plus particulièrement en lien avec les enfants et les familles des rues.

⁸ Allemagne (GIZ), Japon (JICA et OISCA), Corée (KOICA), Australie (AYAD et VIDAustralia), USA (Peace Corps), Nations-Unies (VNU), Grande-Bretagne (VSO)

⁹ http://www.pnvsc.gov.ph/programs/programs_statistics_map.php





Sur l'ensemble des structures répertoriées comme potentielles structures d'accueil, soit 56 structures identifiées par le biais de recherches Internet et de discussions, seules 23 structures ont répondu favorablement à l'étude. Plusieurs raisons expliquent le fait que les autres structures n'aient pas participé à l'étude :

- ✱ Les structures n'existent plus et les adresses électroniques ne fonctionnent plus.
- ✱ Les structures identifiées sont basées en France et soutiennent des partenaires locaux.
- ✱ Les structures n'accueillent pas de volontaires français.
- ✱ Les structures n'ont répondu à aucun des mails qui leur ont été adressés.

Les structures interrogées varient selon plusieurs critères :

- ✱ Le champ d'activités : bien que le domaine d'intervention soit relativement commun à l'ensemble des structures interrogées puisque la grande majorité travaille dans le domaine de l'enfance en difficulté (enfants des rues, enfants des bidonvilles et enfants en conflit avec la loi), les approches sont variées (droit, accueil, éducation parrainage, etc.). De plus, plusieurs structures interviennent sur d'autres problématiques (agriculture, eau, pauvreté, etc.).
- ✱ La durée d'existence : certaines structures sont implantées depuis près de 30 ans, tandis que d'autres sont récentes et n'ont que 2 ou 3 ans d'existence sur le territoire philippin.
- ✱ La capacité d'accueil : Tandis que des structures accueillent jusqu'à près d'une centaine de volontaires/bénévoles par an, d'autres ont une capacité d'accueil plus limitée et n'accueillent qu'un volontaire de temps en temps.
- ✱ Le budget de la structure : Les structures interrogées varient également beaucoup en fonction de leur budget alloué aux activités de terrain, allant de 4500€ à 1 million d'euros environ. Cela peut donc jouer sur la capacité d'accueil bien que ce ne soit pas le seul critère déterminant.



II. MÉTHODOLOGIE

L'étude s'est déroulée en différentes phases successives. Afin de pouvoir organiser au mieux la répartition de mon temps de travail entre Virlande et France Volontaires, j'ai établi un plan d'action prenant en considération le mi-temps imparti sur 10 mois. L'année de référence choisie pour l'étude est l'année précédente écoulée, 2011.

A. Déroulement de l'étude¹⁰

Suite aux deux premières vagues d'études, deux questionnaires ont été élaborés de manière centrale par l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International. De même une boîte à outils complète à destination des chargés d'études a été fournie comprenant des conseils méthodologiques ainsi que les outils d'enquête et de traitement des données. Les questionnaires ont dû être traduits en anglais afin de pouvoir être compris par les partenaires philippins.

L'étude s'est déroulée en 5 phases principales.

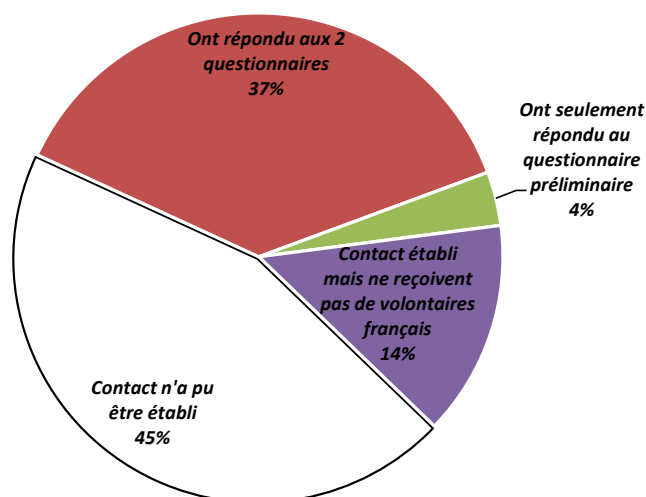
1. La phase exploratoire

Dans un premier temps, il s'est agi de répertorier le maximum de structures ayant un lien entre la France et les Philippines. Cette première recherche a été effectuée grâce à des recherches sur Internet et par le biais de discussions avec des responsables d'ONG à Manille. Le contact avec les structures d'envoi a étoffé la liste grâce aux informations fournies sur leurs partenaires recevant des VSI.

Le bon contact développé avec le Service de Coopération et d'Action Culturel de l'Ambassade (SCAC) de France à Manille a aussi permis d'échanger de précieuses informations.

Cette recherche a permis d'établir une liste de 56 structures travaillant potentiellement aux Philippines avec des volontaires français. Malheureusement, pour diverses raisons, le contact n'a pas pu être établi avec 25 de ces structures, pour les raisons évoquées précédemment. Par ailleurs, 8 structures ayant répondu à l'email envoyé ont déclaré ne pas ou plus travailler avec des volontaires français malgré l'intérêt évoqué par certaines de ces structures.

Document 3 : l'échantillon des structures



¹⁰ La chronologie des activités est présentée en [Annexe 4](#).



2. Le questionnaire préliminaire

Dans l'ordre de réalisation chronologique, le questionnaire quantitatif préliminaire (14 questions) a été envoyé auprès d'un plus grand nombre de structures/organisations potentielles d'accueil de volontaires français. Il a ainsi été adressé par email aux 56 structures répertoriées. Cependant 23 structures ont répondu, dont 2 structures qui en réalité ne reçoivent plus de volontaires français, bien que leur origine et leur directeur aux Philippines soit français. Le questionnaire comme l'email envoyé ont été rédigés en français et en anglais afin de maximiser la compréhension des destinataires et par conséquent le nombre de réponses.

Ce questionnaire préliminaire a pour objectif de :

- * Informer sur l'étude en cours et sur France Volontaires
- * Donner des éléments quantitatifs nécessaires à la formalisation de tendances : combien de structures/organisations d'accueil, de volontaires qui passent par elles.
- * Construire un échantillon de structures/organisations qui pourront être enquêtées de manière plus approfondie dans un deuxième temps : constituer un échantillon ciblé, améliorer les contacts et le réseau de France Volontaires.

3. Le questionnaire étendu

Le questionnaire étendu constitué de 22 questions a été proposé auprès des structures/organisations qui accueillent des volontaires français et ayant répondu favorablement au premier (échantillon ciblé). Il permet de récolter des données sur :

- * Les modes de recrutement des volontaires français.
- * L'identité des volontaires français participant aux actions de la structure d'accueil.
- * La contribution des volontaires français à la structure d'accueil.
- * La formation et le suivi du volontaire français par la structure d'accueil.
- * Les besoins de la structure d'accueil en termes de volontaires français.

Les structures ayant répondu favorablement au questionnaire préliminaire ont ensuite été contactées par email ou par téléphone afin de fixer d'un rendez-vous pour répondre au second questionnaire. Cette phase a nécessité des déplacements sur l'ensemble de Metro Manila, ainsi qu'un déplacement d'une semaine à Cebu et de 3 jours sur l'île de Panay. Les associations intervenant à Mindanao ont pu être rencontrées à Manille, soit parce que leur siège est à Manille, soit parce que nous avons profité d'un déplacement de leur(s) responsable(s) dans la capitale.

Au-delà de l'étude, cette étape a également été l'occasion de créer un véritable lien avec les associations et de mieux comprendre le travail de terrain qu'elles effectuent.

Dans certains cas, les deux questionnaires ont été directement remplis lors de la rencontre avec les responsables de la structure d'accueil car cela leur semblait plus simple que de répondre au questionnaire préliminaire par email.



Le traitement des données s'est déroulé en deux temps.

Tout d'abord, la boîte à outils fournie par l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International comprend deux bases de données, une pour chaque questionnaire, formatée pour alimenter en informations l'Observatoire. Cependant, s'agissant d'un nouvel outil dont l'étude aux Philippines est la première à y répondre, ces bases de données ont dû être légèrement modifiées afin de pouvoir traiter correctement les données.

Ensuite, à partir de ces données consolidées le traitement des données a pu être réalisé en suivant un plan d'analyse.

5. La restitution

Afin de pouvoir rendre compte des résultats de l'étude aux structures et volontaires ayant participé, et d'approfondir les discussions sur les futurs services proposés par France Volontaires, deux restitutions ont été réalisées en juin et juillet 2012, à l'Alliance Française de Manille et à Cebu.

B. Les difficultés rencontrées et limitations des résultats

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de cette étude, qu'elles soient liées à l'adaptation des outils de l'Observatoire ou, plus fréquemment, aux conditions de réalisation.

Parmi ces difficultés, notons :

- ✱ Dans un certain nombre de cas, les structures n'ont pas répondu au premier questionnaire, ou n'y ont répondu que partiellement. Une première approche par email en envoyant le questionnaire préliminaire est indispensable et permet aux structures contactées d'avoir une idée du contenu de l'enquête. Cependant, pour bon nombre de structures, il a été nécessaire de faire un gros travail de relance, et au besoin, de ne pas insister avec le questionnaire préliminaire, mais de proposer directement un rendez-vous. A l'occasion de l'entretien, il a souvent été possible de répondre aux deux questionnaires.
- ✱ Dans plusieurs cas, ce sont des volontaires eux-mêmes qui ont été référents pour répondre à l'étude car ils travaillent seuls sur le terrain tandis que leur siège et leurs responsables sont basés en France. De fait, pour ces volontaires, mais également pour d'autres structures, leur charge quotidienne de travail et leurs responsabilités sont telles que l'étude a été reléguée au second plan et a nécessité des relances d'autant plus nombreuses.
- ✱ Les renseignements requis pour certaines questions sont extrêmement précis, notamment concernant le dénombrement des volontaires selon l'âge et le niveau d'études. De fait, lors de l'entretien, et d'autant lorsque



la structure reçoit un grand nombre de volontaires, et/ou lorsque le référent de l'étude est un volontaire, la personne interrogée n'a pu, dans certains cas, fournir la réponse. De fait, nous nous sommes mis d'accord pour que ces renseignements soient fournis rapidement par email. Cela a quelques fois nécessité des relances, et dans quelques cas, les réponses n'ont jamais été fournies.

- * Au moment de l'enquête, les référents n'ont, pour la plupart, aucune idée de la classification des V.I.E.S. telle que définie par France Volontaires et le MAEE. De fait, l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories n'est pas clairement identifiée. La classification a donc été réalisée par la chargée d'étude en fonction des précisions obtenues lors des entretiens et au regard de ce qui a été indiqué par les référents sur le questionnaire préliminaire.



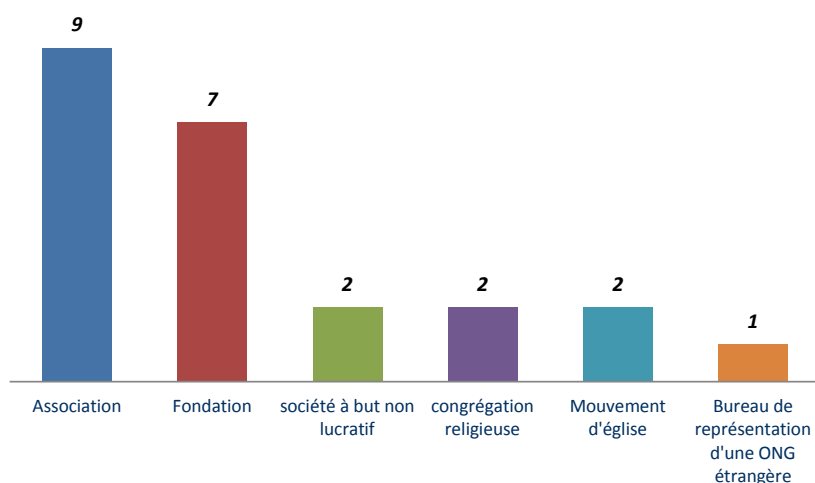
III. LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Comme nous l'avons signalé précédemment, 21 structures d'accueil, sur 56 contactées, ont participé à l'ensemble de l'étude, représentant un total de 286 volontaires/bénévoles accueillis sur l'année 2011. Les résultats présentés ici sont donc le reflet de ce qu'ont partagé les responsables de ces structures, ainsi que les volontaires rencontrés.

A. Les structures enquêtées

1. Une prédominance des associations et des fondations

Document 4 : le statut des structures



Aux Philippines, le gouvernement accorde des avantages fiscaux aux entreprises et organisations à but non lucratif, dont l'action est à but religieux, caritatif, sportif, social ou culturel. Ces organismes sont assimilés à des fondations et sont exemptées de taxe sur le revenu. De ce fait, de nombreuses associations prennent le statut de fondation.

Parmi les 23 structures ayant répondu au questionnaire préliminaire, 7 ont le statut de fondation. Les structures dont le siège et l'origine est en France, semblent quant à elles conserver leur statut d'association, comme c'est le cas pour 9 d'entre elles.

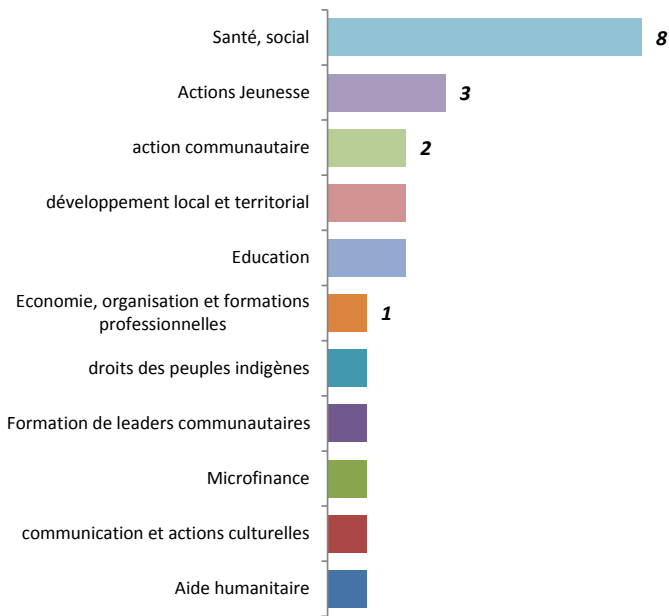
2. Un engagement récent des structures d'accueil aux Philippines

Parmi l'ensemble des structures d'accueil interrogées, la plus ancienne date de 1982. La plus récente a été créée en 2010. Cependant, l'engagement des structures françaises de solidarité internationale aux Philippines est relativement récent puisque plus de la moitié des structures interrogées ont moins de 10 ans. En effet, 12 des 20 structures ayant répondu à cette question ont été fondées en ou après 1998, contre 8 étant plus anciennes.



3. Une diversité des champs d'action où domine la santé et le social

Document 5 : les champs d'action des structures d'accueil



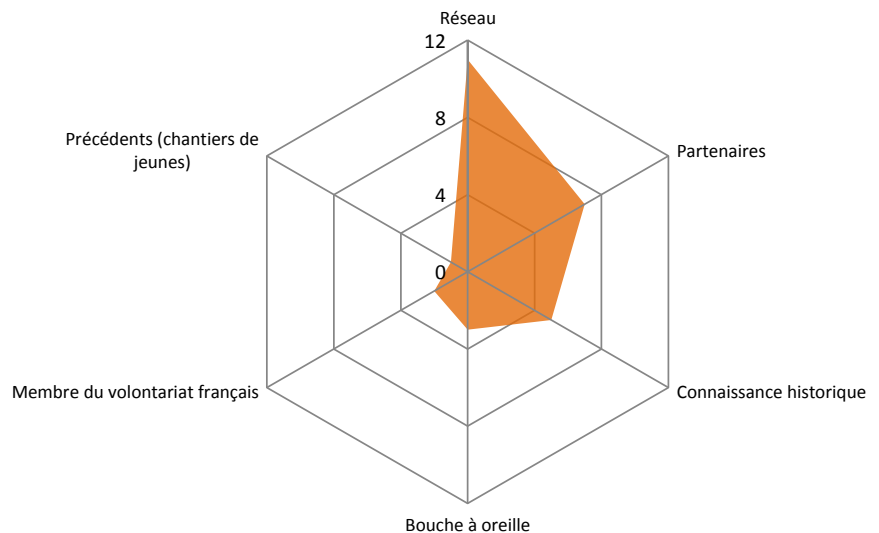
Avec près de la moitié de sa population vivant en-dessous du seuil de pauvreté (41,5% de personnes vivant, en 2009, avec moins de 2\$ par jour, selon la Banque Mondiale¹¹), les Philippines doivent faire face à une pauvreté, semble-t-il, croissante. Les familles et les enfants des rues sont nombreux. Il n'est donc guère étonnant que la majorité des structures rencontrées agissent dans le domaine social (8 sur 23 structures d'accueil (SA) ayant répondu à cette question) et auprès des jeunes – actions jeunesse et éducation représentent ensemble 3 SA supplémentaires. Les structures n'ont déclaré ici que leur domaine d'action principal, mais beaucoup d'entre elles agissent dans différents domaines.

4. La place des réseaux dans l'information sur le volontariat et le bénévolat français

Document 6 : les modalités de connaissance du volontariat français

Comment avez-vous connu la possibilité de travailler avec des volontaires/bénévoles français ?

Plus de la moitié des structures d'accueil ont connu le volontariat français grâce à leur réseau ou, pour plus d'un tiers, à leurs partenaires. Pour 5 structures, il s'agit d'une « connaissance historique », dans le sens où les fondateurs et/ou directeurs de la structure ont eux-mêmes été volontaires/bénévoles à l'international quelques années auparavant, ou, dans certains quelques rares cas, la structure est une représentation locale d'une structure d'envoi, membre de France Volontaires ou non.



Toutefois, malgré l'information et l'intérêt de faire appel à des volontaires, les structures interrogées ont, en moyenne, commencé à travailler avec des volontaires/bénévoles français 4 ans après leur création. Ce délai peut

¹¹ <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.2DAY>



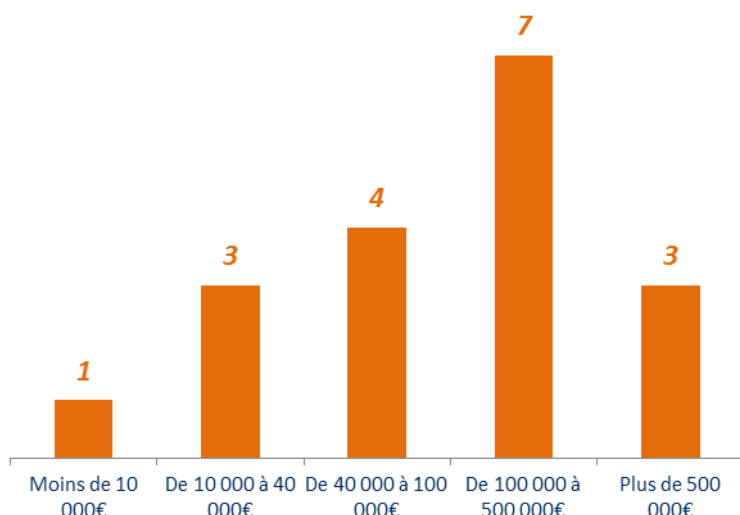
être dû au temps nécessaire pour mettre en place le projet et le rendre viable. Pour certaines structures, il faut trouver au préalable des moyens pour accueillir des volontaires/bénévoles, ou tout simplement connaître mieux les possibilités de travailler avec des V.I.E.S.

5. Des moyens d'actions inégaux

a. Les structures d'accueil fonctionnent avec un budget limité

Document 7 : le budget des structures en 2011

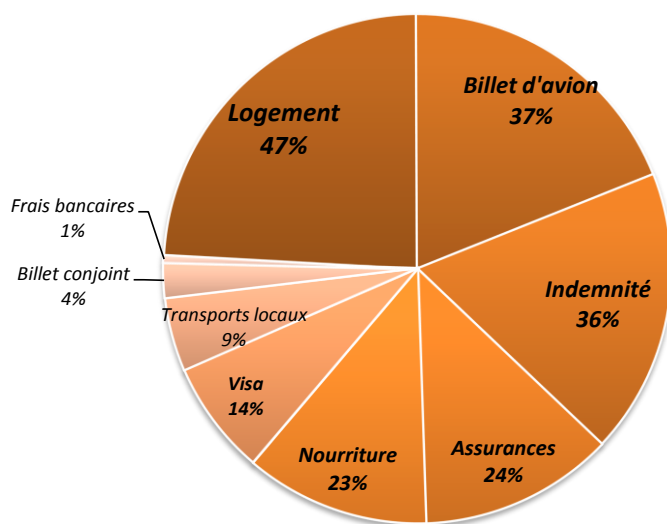
Alors que, d'après Coordination Sud, l'Asie représente 1/5^{ème} des budgets des ONG françaises, les structures d'accueil interrogées ont pour beaucoup un budget limité. En effet, 8 d'entre elles ont un budget annuel de moins de 100 000€ par an. Cependant, plus de la moitié des structures fonctionnent avec un budget honorable, leur permettant d'agir sur le terrain tout en attribuant une partie de leur financement aux missions des volontaires.



b. Les structures d'accueil contribuent différemment au financement des volontaires¹²

Document 8 : prise en charge des frais des volontaires/bénévoles¹³

Il est important de noter que, très souvent, les structures d'accueil financent différemment les VSI et les autres bénévoles/volontaires. Ainsi, une grande partie des frais des VSI est prise en charge par la structure tandis que les autres bénévoles/volontaires ne sont généralement pas financés. Dans certains cas, ces derniers doivent éventuellement contribuer aux dépenses engendrées par leur mission (logement, nourriture) en sus de prendre en charge par eux-mêmes leurs frais d'avion et de visas.



¹² Les moyennes présentées ici ont été pondérées, c'est-à-dire que les différences entre VSI et autres bénévoles/volontaires sont prises en compte.

¹³ Voir note précédente.



En moyenne, les structures financent 47% du logement des volontaires/bénévoles. Les VSI en bénéficient à 100% ainsi que certains autres volontaires/bénévoles. A quelques exceptions près, les billets d'avion ne sont généralement payés que pour les VSI, ce qui représente un financement moyen de 37%. Douze associations versent une indemnité à leurs volontaires en contrat VSI, ce qui signifie que les structures financent en moyenne 36% de l'indemnité versée aux volontaires. Les non-VSI ne perçoivent en général aucune indemnité. Notons que certaines associations prennent en charge des frais annexes liés à l'expatriation du volontaire : billet d'avion du conjoint ou frais de retraits bancaires liés au versement de l'indemnité sur un compte en France.

SYNTHESE : LES STRUCTURES ENQUETÉES ET LE VOLONTARIAT

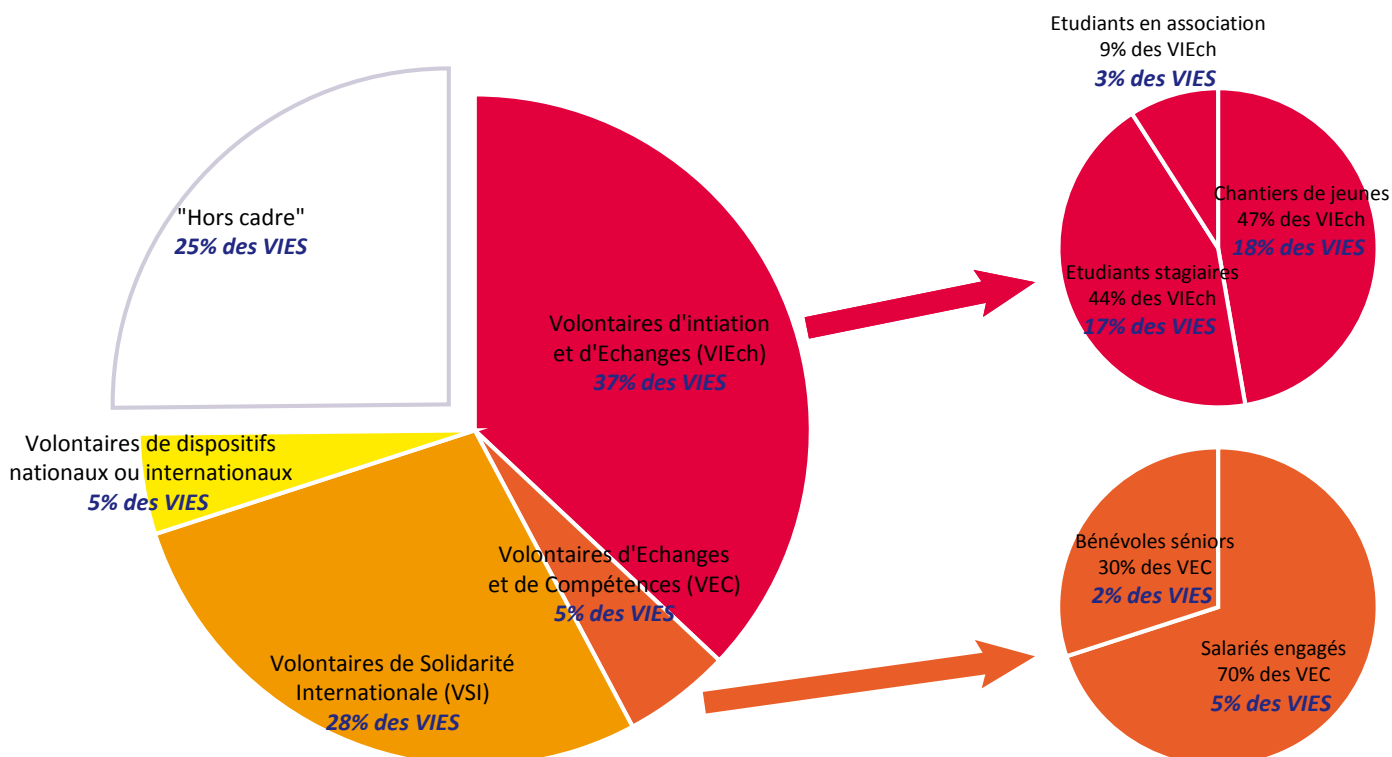
- ✿ Aux Philippines, les structures d'accueil sont relativement récentes. Plus de la moitié ont été fondées après 1998, et parmi celles-ci, une sur deux a moins de 10 ans.
- ✿ Les domaines d'action privilégiés des structures d'accueil sont l'action sociale auprès des communautés défavorisées pour 36% des structures et l'action auprès des jeunes des rues (22%)
- ✿ Les structures travaillent avec des volontaires environ 4 ans après la création de la structure. Elles ont connu le volontariat français par divers biais mais la majorité en a eu connaissance grâce à leur réseau ou à leurs partenaires.
- ✿ Moins de la moitié des volontaires reçoivent une aide financière ou logistique de la part de la structure pendant la durée de leur volontariat. L'aide la plus souvent accordée concerne le logement et seulement 47% des volontaires en bénéficient.



6. Le profil des volontaires/bénévoles et leurs missions

a. La quantification des volontaires/bénévoles : une majorité de VIEch

Document 9 : la répartition des V.I.E.S. par familles d'engagement



Parmi les 22 structures ayant fourni le détail répondant à cette question, elles reçoivent en moyenne 13 volontaires/bénévoles par an, soit un total de 286 V.I.E.S reçus sur l'année 2011. Cependant, la répartition est inégale puisque la moitié de ces structures reçoivent moins de 7 volontaires par an, tandis que d'autres en reçoivent plus de 25.

Sur ces 286 V.I.E.S, la répartition¹⁴ par statuts est la suivante :

- ✱ 110 Volontaires d'Initiation et d'Echange (VIEch)
- ✱ 20 Volontaires d'Echange de Compétences (VEC)
- ✱ 75 Volontaires de Solidarité Internationale (VSI)
- ✱ 13 Volontaires de dispositifs nationaux ou internationaux
- ✱ Et 68 volontaires/bénévoles « hors dispositifs » ou « hors cadres »

Par ailleurs, on estime que 75 à 85% des volontaires/bénévoles accueillis par les structures interrogées sont de nationalité française.

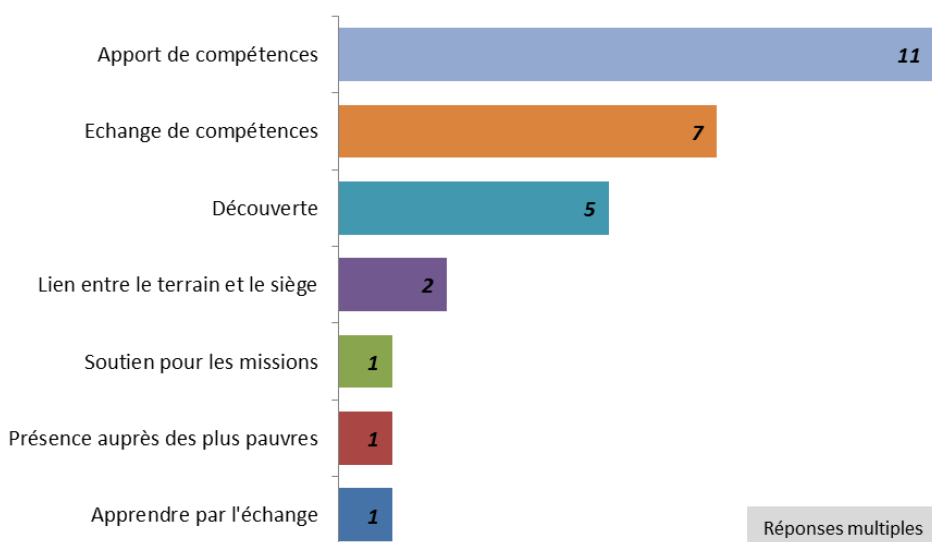
¹⁴ Les structures ayant des difficultés à classer leurs volontaires dans l'une ou l'autre des catégories, cette répartition a été faite par la chargée d'étude en fonction des réponses au questionnaire préliminaire et des précisions apportées oralement par les responsables des structures.



b. L'apport de compétence comme objectif principal des missions des volontaires/bénévoles

Document 10 : objectifs des missions des V.I.E.S.

Les missions des volontaires sont clairement définies en fonction des compétences nécessaires localement au bon fonctionnement des structures d'accueil, qu'il s'agisse d'un apport de compétences pour 11 structures interrogées, ou d'un échange de compétences pour 7 structures. La découverte est aussi un aspect important des missions puisqu'il s'agit d'être confronté à des réalités parfois complexes et très différentes du pays d'envoi. Cette découverte s'adresse principalement aux volontariats de courte durée, mais elle est également une partie indéniable des missions longues.

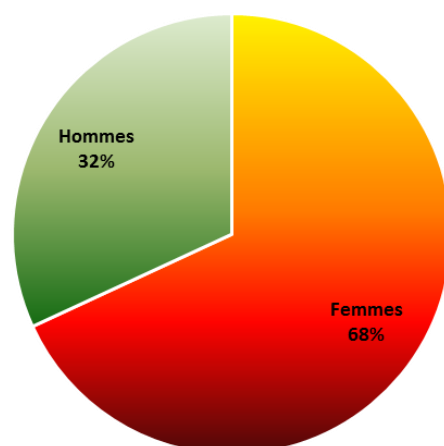


Notons que, pour 2 structures interrogées, l'objectif des missions de leurs volontaires est avant tout de faire le lien entre le siège et le terrain afin de s'assurer de la bonne communication entre les Philippines et la France, et de garantir une bonne utilisation des fonds.

c. Une majorité de femmes parmi les volontaires/bénévoles

Document 11 : la répartition des V.I.E.S. par genre

La répartition par genre montre que 68% des volontaires français aux Philippines sont des femmes, contre 32% d'hommes. Cette distorsion vient principalement des structures travaillant dans le domaine de l'enfance et de l'éducation. Bien que le genre ne constitue pas un critère majeur de sélection, les femmes seront plus nombreuses à postuler lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien aux enfants. L'écart semble se réduire lorsque l'action s'adresse aux adolescents.

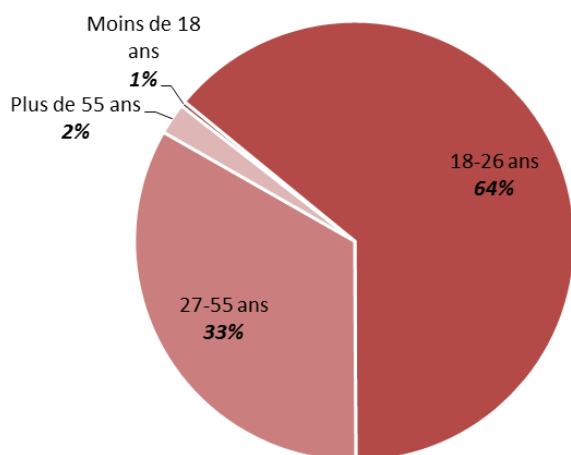


d. Plus de la moitié des volontaires/bénévoles ont moins de 27 ans

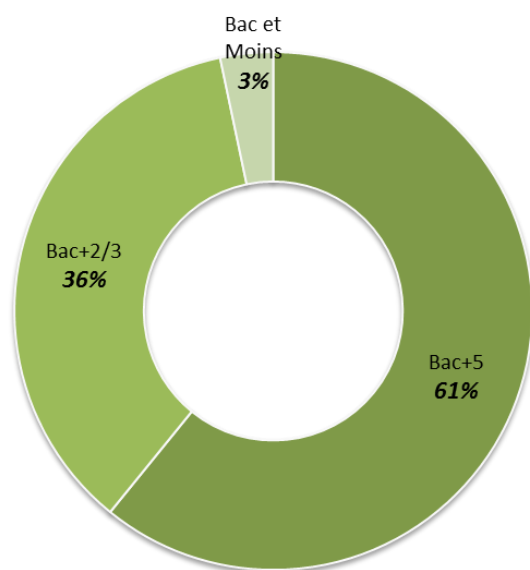
Document 12 : Répartition par âge des V.I.E.S.

La répartition des V.I.E.S. en fonction de leur âge montre clairement un engagement de la jeunesse pour les questions de solidarité internationale aux Philippines.

En effet, 64% des volontaires/bénévoles ont entre 18 et 26 ans. La tranche d'âge 27-55 ans est également importante, représentant un tiers des V.I.E.S. Tandis que les bénévoles seniors sont beaucoup



moins attirés par une expérience aux Philippines. Ces résultats sont le reflet de l'envie croissante des jeunes de s'engager tout en découvrant le monde. Ils sont nombreux à vivre cette expérience à la fin de leurs études ou en année sabbatique afin d'étoffer leur expérience ou de se réorienter. Par ailleurs, les structures d'accueil recherchent des compétences valorisantes pour leur projet. Les jeunes de 27 à 35 ans sont souvent les candidats privilégiés pour ces postes à responsabilités, ce qui explique la forte proportion des 27-35 ans. De plus, cette tendance généralisée dans le monde de l'engagement des jeunes peut s'expliquer par une plus grande disponibilité des 18-26 ans qui n'hésitent pas à prendre une année sabbatique au cours de leurs études ou avant de trouver leur premier emploi. Enfin, la jeunesse de l'engagement aux Philippines peut trouver une explication dans l'éloignement du pays – les personnes plus âgées hésiteront peut-être davantage à entreprendre un voyage aussi long – ou dans la barrière linguistique – qui fait peut-être moins peur aux plus jeunes qui y voient en plus une opportunité d'améliorer leur niveau d'anglais.



e. Des volontaires majoritairement qualifiés

Document 12 : répartition des V.I.E.S. par niveaux d'études

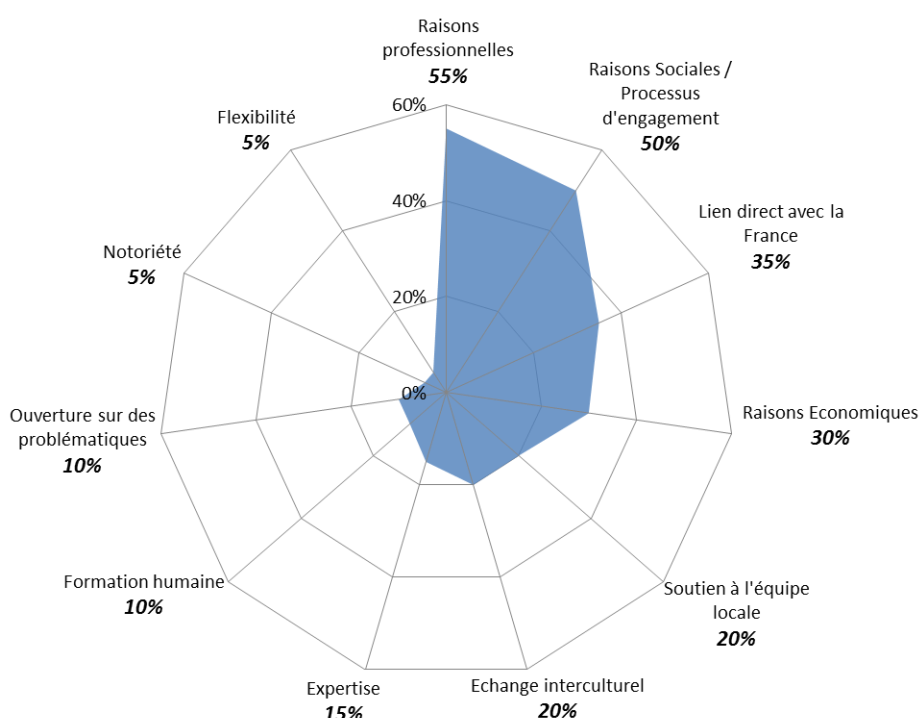
En accord avec le constat précédent, les structures privilégient les candidats qui ont un niveau d'études minimum. Ainsi, 97% des volontaires/bénévoles ont fait au moins deux ans d'études avant leur engagement sur le terrain, dont près des 2/3 ont un niveau bac+5 (61%). Cela répond à la volonté de professionnalisation du secteur associatif. Il peut aussi s'agir d'un critère de sélection face à des candidats très nombreux. Enfin, cela est le reflet d'une conscientisation occidentale des populations les plus éduquées face aux problèmes de société et de leur désir de participer à la construction d'un monde plus juste.

a. Des volontaires accueillis tant pour leurs compétences que pour leur engagement

Document 13 : les raisons de l'accueil de V.I.E.S.¹⁵

La raison majeure qui incite les structures d'accueil à travailler avec des volontaires français est d'ordre professionnel (11 SA sur 21). En effet, comme nous l'avons constaté précédemment, les structures voient dans les missions des volontaires un apport et un échange de compétences. L'engagement est aussi un point important de la mission pour la

7. Les modalités de recrutement des volontaires



¹⁵ Réponses multiples possibles.

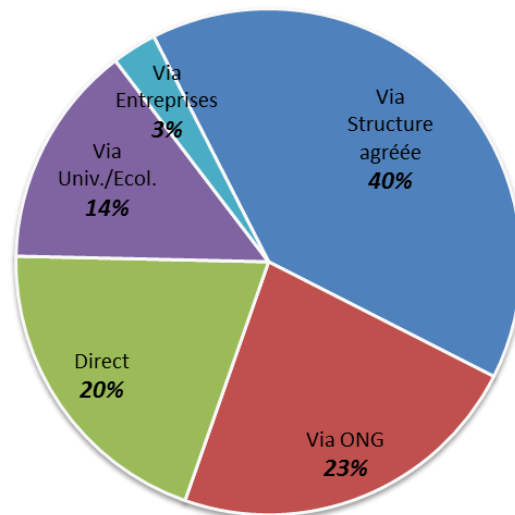


moitié des structures d'accueil interrogées, principalement pour les structures qui reçoivent des volontaires de long terme de type VSI. Dans tous les cas, accueillir des volontaires constitue un budget plus ou moins important selon les structures et les contrats proposés. De fait, les structures attendent des volontaires un réel engagement dans le projet. Les volontaires permettent cependant, à un coût raisonnable (6 SA) de privilégier le lien avec la France (7 SA) tout en apportant un soutien à l'équipe locale (4 SA).

b. Des volontaires/bénévoles principalement recrutés par le biais de structures associatives reconnues

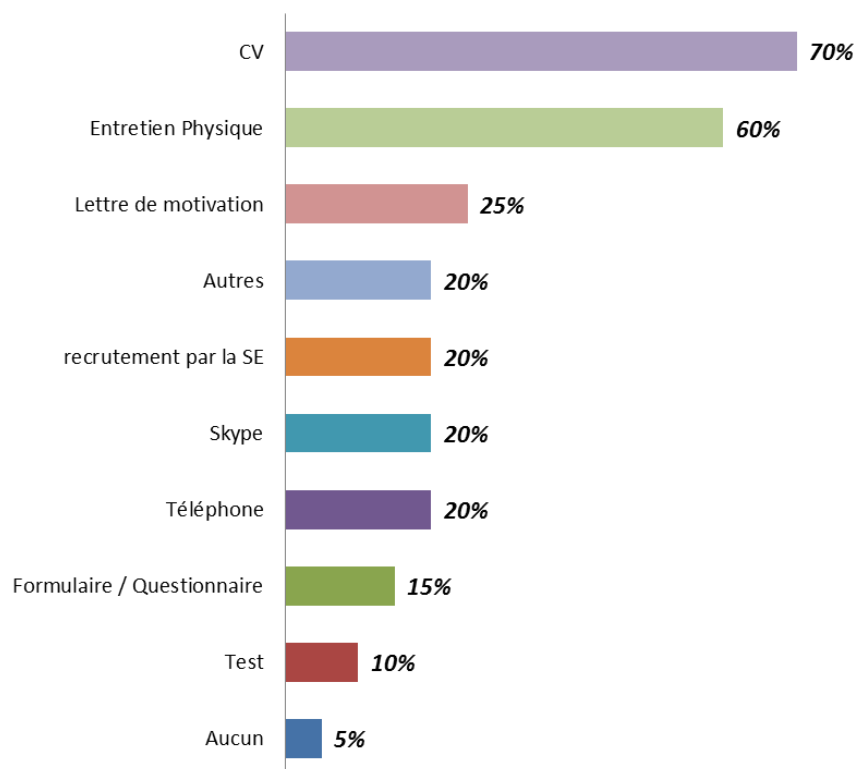
Document 14 : les organismes de recrutement des V.I.E.S

La majorité des structures d'accueil recrute ses volontaires par le biais de structures d'envoi agréées par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, pour les contrats de type VSI, ou par des associations partenaires¹⁶. Au total, 14 structures d'accueil sur 21 interrogées recrutent leurs volontaires par le biais d'une de ces structures d'envoi. Les volontaires/bénévoles recrutés via les universités ou les écoles (5 SA) sont généralement des étudiants en stage pour une durée variable mais n'excédant que rarement les 6 mois.



c. Une démarche « classique » de recrutement des volontaires/bénévoles, où domine le CV et l'entretien

Document 15 : modalités de recrutement/sélection des V.I.E.S.



Le mode de recrutement privilégié est l'examen du curriculum vitae (pour 14 SA sur 21) par la structure d'accueil afin de faire coordonner au maximum ses besoins locaux avec les compétences des candidats. La lettre de motivation, quant à elle, ne constitue pas une source d'information majeure pour le recrutement des volontaires/bénévoles puisque seules cinq des structures y accordent une importance. Par contre, l'entretien physique est pratiqué par douze des structures interrogées. Lorsque la structure d'accueil n'est pas en mesure de réaliser elle-même ces entretiens physiques, elle délègue généralement cette tâche à la structure d'envoi, à une antenne française de la structure ou à un ancien volontaire rentré en France. Une structure sur cinq s'appuie entièrement sur la relation de confiance établie avec la structure d'envoi qui réalise l'intégralité du processus de recrutement.

¹⁶ Missions Etrangères de Paris, par exemple, ou des associations dont le siège est en France

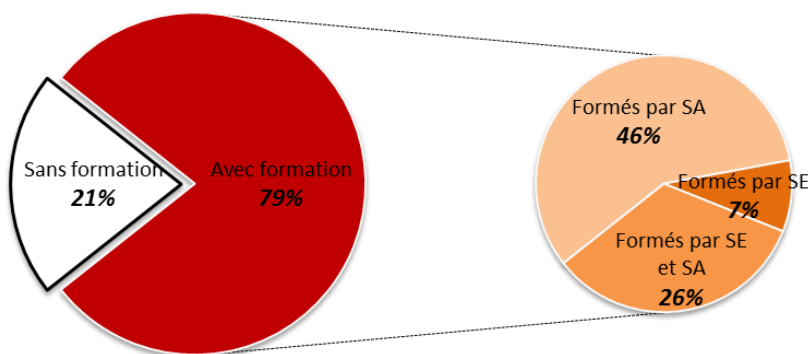


D'autres modes de recrutement entrent parfois en compte basés sur l'engagement de longue date dans l'association, sur l'entretien avec un psychologue ou encore une lettre de recommandation.

d. Une grande majorité des volontaires/bénévoles formés avant la mission

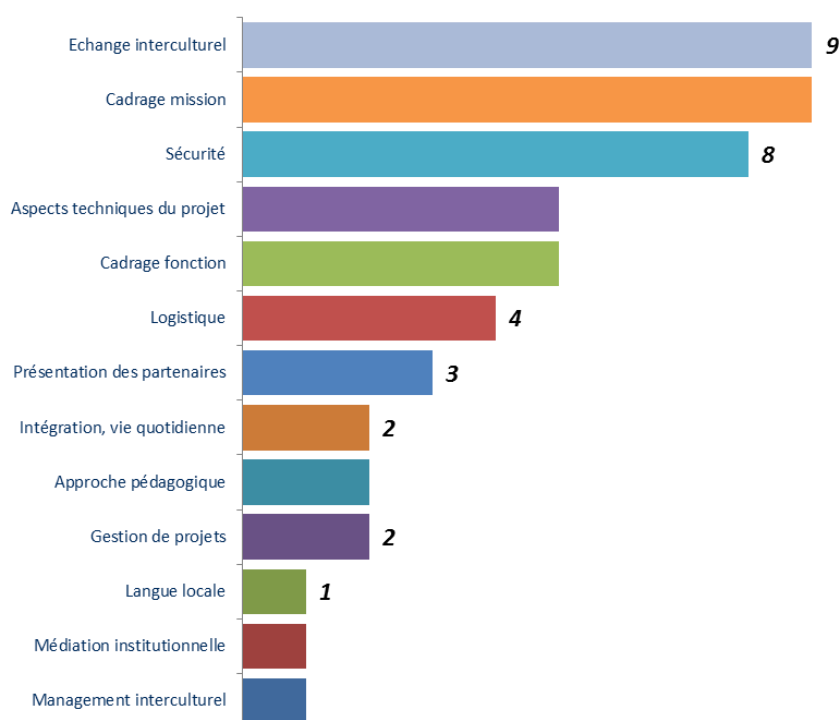
Document 16 : la formation au départ des V.I.E.S.

Sur les 286 volontaires/bénévoles accueillis en 2011 par les structures d'accueil, 79% ont reçu une formation, qu'elle ait été dispensée uniquement par la structure d'envoi (7%) ou par la structure d'accueil (46%), voire dans certains cas, par les deux (23%). Cela montre que les deux formations sont complémentaires et que les structures d'accueil attachent une importance particulière à ce que les volontaires/bénévoles acquièrent de solides bases pour se préparer pleinement à leur mission et à la rencontre interculturelle. Huit structures d'accueil n'organisent pas de formation, ce qui représente 21% des volontaires/bénévoles qui ne reçoivent aucune formation, ni par la structure d'accueil, ni par la structure d'envoi.



e. Des formations aux contenus variés, dans l'objectif de faciliter l'intégration des volontaires/bénévoles

Document 17 : Contenu des formations dispensées aux V.I.E.S. par les structures d'accueil



La formation assurée par les structures d'accueil porte principalement sur le cadrage de la mission et l'échange interculturel pour 9 des 13 structures d'accueil organisant une formation pour leurs volontaires/bénévoles. La sécurité est aussi un point particulièrement important dans un pays comme les Philippines, plus particulièrement pour les volontaires/bénévoles vivant à Manille ou dans le Sud des Philippines, à Mindanao particulièrement. Le cadrage de la mission s'effectue sur une moyenne de 17 heures de formation. La préparation à l'échange interculturel dure en moyenne 9 heures et la sécurité, 7 heures. Le cadrage de la fonction du volontaire/bénévole ainsi que les aspects techniques du projet, pratiqués

par 5 structures d'accueil, durent respectivement en moyenne 25 heures et 6 heures. Un temps important est dédié à la gestion de projet (en moyenne, 43 heures), à la rencontre des partenaires (1 mois) et à l'intégration dans la vie quotidienne (1 semaine) mais ces aspects ne sont inclus dans la formation que de deux ou trois structures d'accueil.

SYNTHESE : LES VOLONTAIRES/BENEVOLES, RECRUTEMENT ET PROFILS

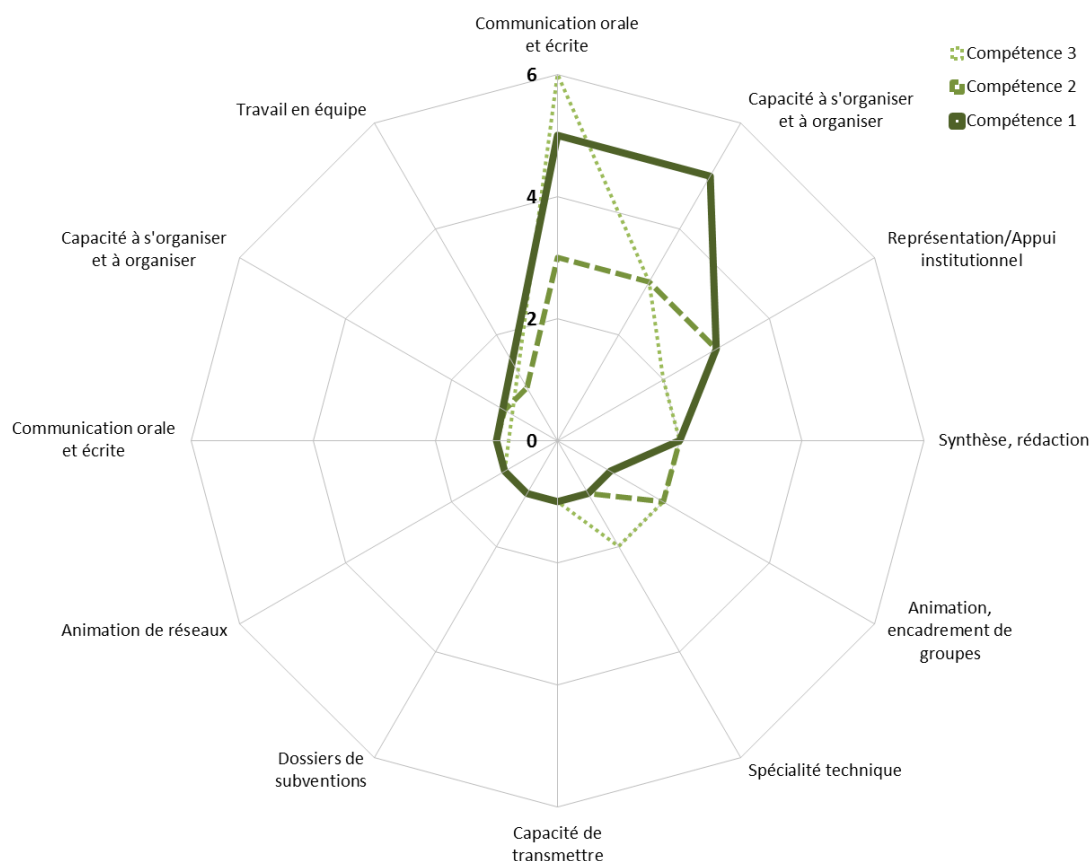
- ✿ Aux Philippines, les structures d'accueil sont relativement récentes. Plus de la moitié ont été fondées après 1998, et parmi celles-ci, une sur deux a moins de 10 ans.
- ✿ En 2011, les structures d'accueil présentes aux Philippines ont reçu 286 V.I.E.S. parmi lesquels 64% ont entre 18 et 26 ans, 68% sont des femmes et 97% ont fait au moins 2 ans d'études post-bac avant d'accomplir leur mission. 75 à 85% des volontaires/bénévoles accueillis par les structures interrogées sont français
- ✿ Le Volontariat d'Initiation et d'Echange représente 38% des volontaires/bénévoles, 26% sont en contrat de Volontariat de Solidarité Internationale et seulement 7% viennent en Volontariat d'Echange de Compétences.
- ✿ Le volontariat « Hors dispositif » représente 28% des volontaires/bénévoles.
- ✿ L'apport de compétences est l'objectif prioritaire des missions de volontariat. Ainsi, 55% des structures d'accueil déclarent qu'elles travaillent avec des V.I.E.S. pour des raisons professionnelles. Les raisons sociales sont également un élément déterminant pour 50% des structures d'accueil car les V.I.E.S. font preuve d'un dévouement et d'un engagement particulier pour les projets sur lesquels ils travaillent.
- ✿ 79% des V.I.E.S. ont bénéficié d'une formation, soit par leur structure d'envoi avant leur départ, soit par la structure d'accueil à leur arrivée.



8. Une contribution diversifiée et appréciée des volontaires à leur structure d'accueil

a. La communication et l'organisation au centre des compétences recherchées chez un volontaire/bénévole

Document 18 : les 3 principales compétences recherchées par les structures chez un V.I.E.S.¹⁷



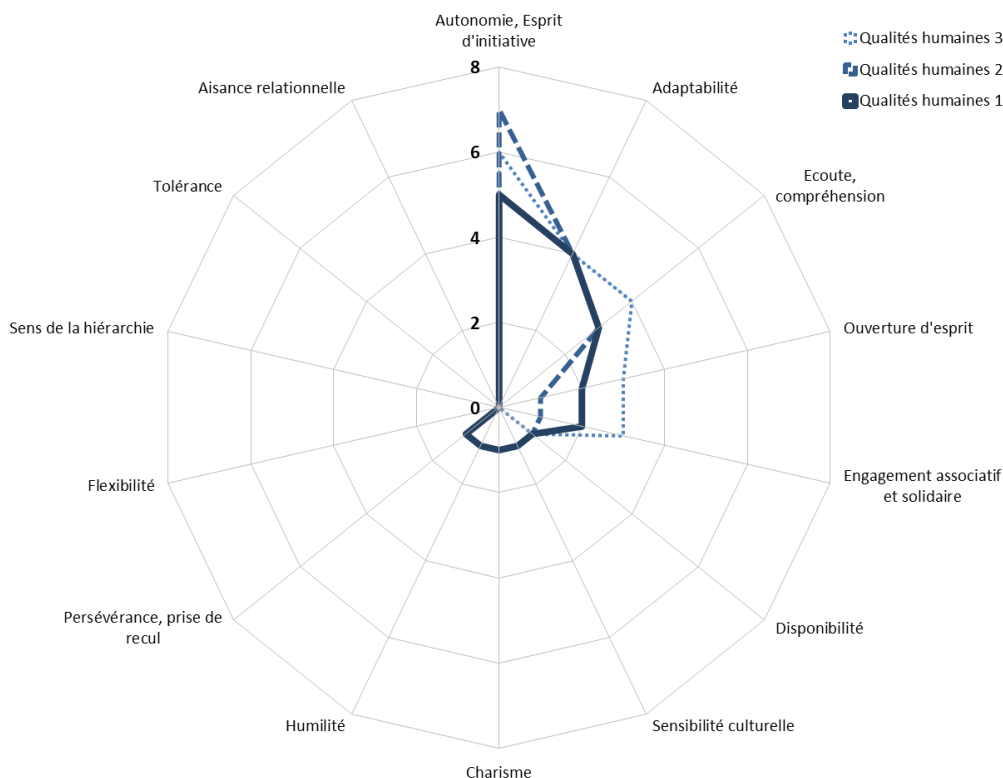
La première compétence recherchée chez les candidats est à la fois d'être en capacité d'être animateur – pour les enfants ou les communautés bénéficiaires – pour 9 des 21 structures interrogées – dont 5 structures qui citent cette compétence en première instance, et d'apporter une expertise technique, pour 9 structures, dont 5 structures y accordent une importance primordiale. Cette expertise technique recouvre différents aspects en fonction de l'action menée par la structure d'accueil. La capacité à organiser et à s'organiser est également très importante puisqu'elle est citée par 9 structures même si elle n'occupe pas forcément la première préoccupation lors du recrutement. La communication écrite et orale est une compétence recherchée par 10 structures bien que pour 6 d'entre elles, cette compétence n'est placée qu'en troisième position dans les critères de sélection.

¹⁷ En nombre de réponses et réponses multiples possibles.

b. L'autonomie, initiative et adaptabilité: des qualités humaines recherchées chez les volontaires/bénévoles

Document 19 : les 3 principales qualités humaines recherchées par les structures chez un V.I.E.S.¹⁸

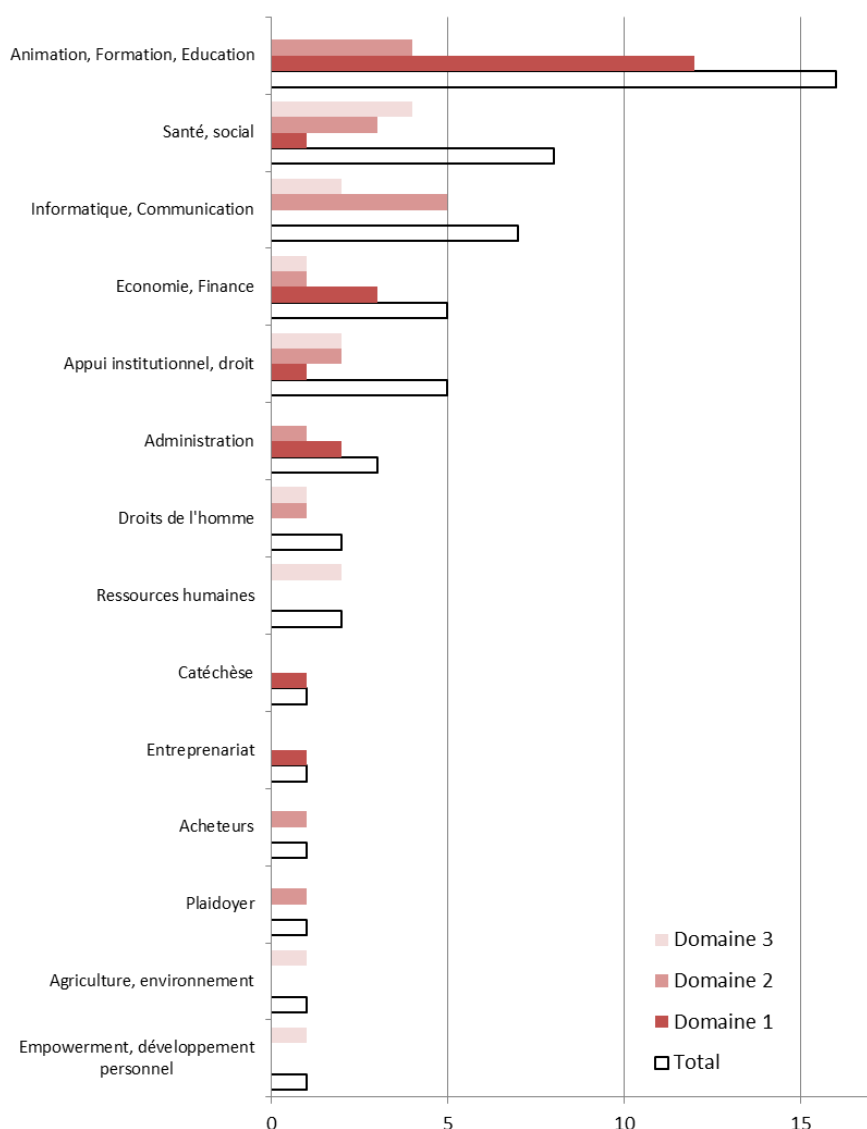
L'adaptabilité est la qualité humaine recherchée par la majorité des structures d'accueil puisque 15 d'entre elles l'ont citée parmi les trois principales qualités humaines, cependant la plupart des structures ne la cite qu'en deuxième instance. La première qualité humaine attendue des volontaires/bénévoles est l'autonomie et l'esprit d'initiative, qualité citée en premier lieu par 5 structures, et en deuxième choix par 4 autres structures. L'écoute et la compréhension importe à davantage de structures d'accueil puisqu'au total, 12 structures la citent comme une qualité recherchée, mais la plupart ne la gardent qu'en troisième choix.



c. Des domaines d'activités tournés vers l'enfance et les populations défavorisées

Document 20 : les domaines d'intervention des V.I.E.S.¹⁹

Conformément aux compétences recherchées par les structures d'accueil, les volontaires/bénévoles interviennent principalement dans le domaine de l'animation, de la formation et de l'éducation qui constituent un champ d'action principal pour 16 des 21 structures rencontrées, dont 12 le citent en premier lieu. Ceci s'explique par la nature même des structures d'accueil dont la majorité travaille auprès des enfants des rues, des jeunes défavorisés et des communautés pauvres des Philippines. L'intervention des



¹⁸ En nombre de réponses et réponses multiples possibles.

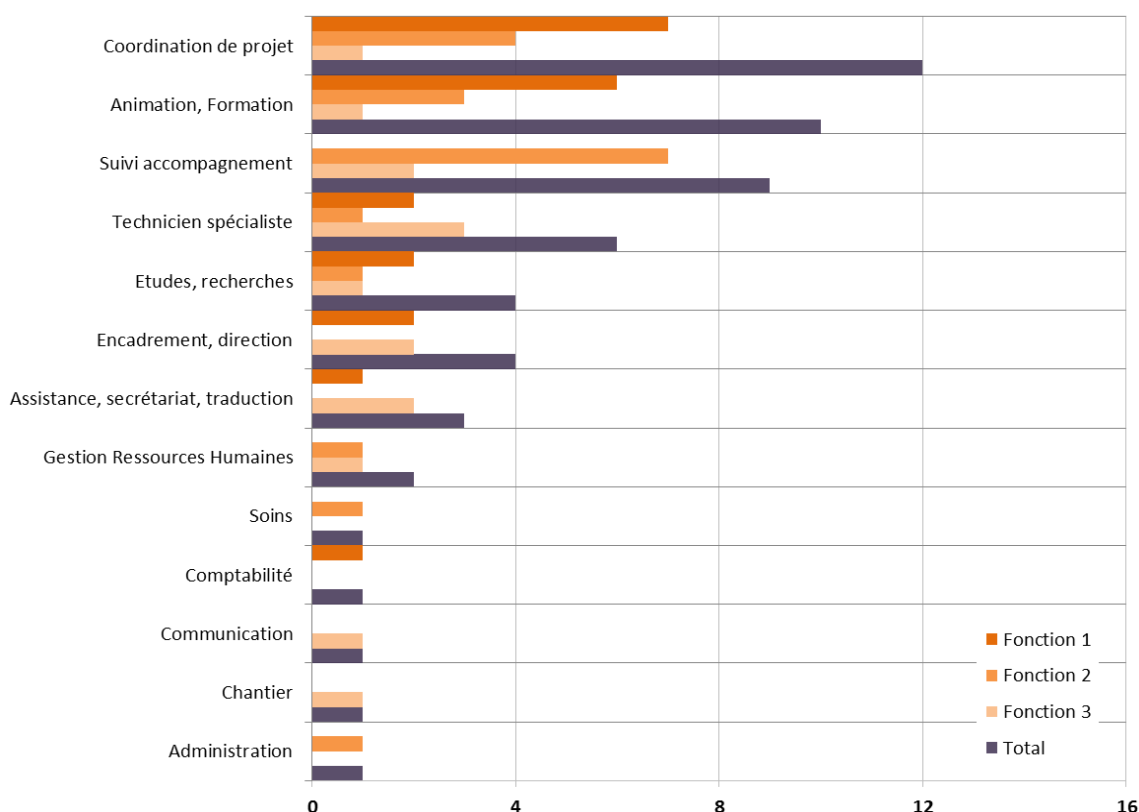
¹⁹ En nombre de réponses et réponses multiples possibles.



volontaires/bénévoles dans le domaine de la santé et du travail social, pour 8 structures, vient corroborer cet aspect, bien qu'il ne constitue que le troisième champ d'action des volontaires/bénévoles pour la moitié de ces structures. La communication et l'informatique est l'un des trois domaines d'intervention privilégiés par 7 structures, bien qu'il ne soit jamais le domaine d'intervention principal. Cela s'explique par le fait que la communication ou l'informatique ne constitue que rarement un poste en tant que tel, mais est utilisé pour la formation ou l'éducation ainsi que pour communiquer avec le siège en France ou les partenaires et donateurs dans le monde. Enfin, l'économie/finance est un domaine d'intervention qui permet à 5 structures de rechercher des fonds ou de mener à bien leur activité de microcrédit. Une place importante est dédiée à des interventions dans le domaine juridique au sein de 5 structures qui travaillent principalement avec des jeunes en conflit avec la loi.

d. La gestion de projets et l'animation comme postes clés des volontaires/bénévoles

Document 21 : les 3 principales fonctions occupées par les V.I.E.S.²⁰



Dans 12 structures sur 21 la coordination de projets représente l'un des trois postes occupés prioritairement par les volontaires/bénévoles. Pour un tiers des structures, cette fonction constitue le premier poste des volontaires accueillis. Les deux autres postes principaux sont l'animation et/ou formation (10 SA citent cette fonction comme l'une des trois principales occupées par les V.I.E.S.) et le suivi-accompagnement de projets (pour 9 SA). Ce dernier constitue le deuxième poste le plus souvent occupé par les volontaires/bénévoles pour 7 des structures d'accueil.

e. Un recours au volontariat satisfaisant pour une grande majorité des structures

Dans l'ensemble, les structures d'accueil sont très satisfaites des volontaires/bénévoles qu'elles accueillent. Seules une des 19 structures ayant répondu à cette question a déclaré être insatisfaite des volontaires qu'elle

²⁰ En nombre de réponses et réponses multiples possibles.



reçoit. Cette structure ne reçoit, pour l'heure, que des volontaires de court terme et ne dispose, semble-t-il, que de peu de moyens à disposition des volontaires/bénévoles qu'il s'agisse de les accompagner dans leur mission ou dans leur vie quotidienne pendant leur séjour.

La moitié des structures ont attribué une note supérieure ou égale à 8/10 au regard de leur satisfaction concernant les volontaires/bénévoles avec lesquelles elles travaillent. Pour certaines structures, dont certaines se sont gardées de répondre, l'attribution d'une note de satisfaction concernant les volontaires/bénévoles était délicate car les volontaires travaillant en autonomie, ce sont eux qui ont répondu à l'étude. Par conséquent, il leur était demandé en partie de s'autoévaluer, ce qui peut parfois manquer d'objectivité.

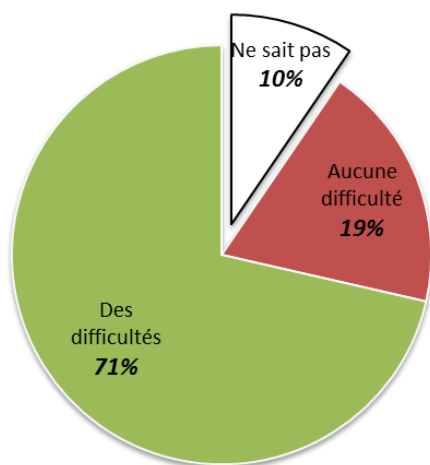
SYNTHESE : LA CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES A LA STRUCTURE D'ACCUEIL

- ✿ La majorité des V.I.E.S. sont attendus avec des compétences d'animateur/formateur ou une expertise technique spécifique.
- ✿ La première fonction des V.I.E.S. est une fonction de coordination de projets pour 22% d'entre eux ou d'animation pour 18%, mais les structures d'accueil requièrent des V.I.E.S. une forte adaptabilité, que cela concerne le poste ou le contexte local.
- ✿ Dans l'ensemble, les structures d'accueil se déclarent très satisfaites des volontaires/bénévoles avec lesquels elles travaillent. La moitié des structures accordent une note de satisfaction supérieure ou égale à 8/10.



a. Dans l'accueil de volontaires/bénévoles, des difficultés essentiellement interculturelles

Document 22 : existence de difficultés rencontrées par les structures pour accueillir des V.I.E.S.



Parmi les structures interrogées, près des trois-quarts ont déclaré avoir déjà rencontré des difficultés spécifiques par rapport à l'accueil de volontaires/bénévoles. Ces difficultés sont d'ordres divers.

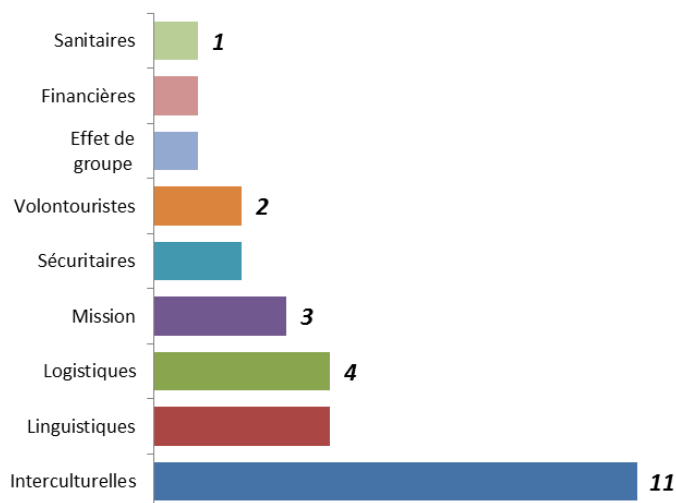
Les principales sont d'ordre interculturel. Cela peut être dû à un manque de préparation à la rencontre interculturelle avant le départ, d'autant que plus q'un volontaire/bénévole sur quatre vient de son propre gré (81 volontaires « hors dispositif » sur 286) et que plus d'un volontaire/bénévole sur trois vit une première expérience à l'étranger (110 VIECh sur 286). Onze structures ressentent ces difficultés chez les volontaires/bénévoles.

La difficulté linguistique est une réalité à laquelle se confrontent les volontaires. Quatre structures pensent que c'est un frein réel au bon déroulement des missions. Ceci est dû au fait que les volontaires/bénévoles français ne parlent pas suffisamment l'anglais et/ou travaillent dans des zones ou sur des projets dont les populations bénéficiaires ne parlent que la langue locale.

Document 23 : type de difficultés rencontrées par les structures pour accueillir des V.I.E.S.

Quatre structures évoquent aussi des difficultés logistiques car, dans certains cas, les structures n'ont que peu de moyens pour accueillir les volontaires/bénévoles, qu'il s'agisse de l'espace de travail ou du logement.

Enfin, notons que deux structures ont employé le terme de « volontourisme²¹ » pour parler des difficultés rencontrées avec les volontaires/bénévoles. Les deux structures ayant évoqué ce point ont des pratiques de volontariat différentes, l'une travaillant depuis longtemps avec des VSI, l'autre travaillant principalement avec des volontaires « hors dispositif » de court terme. Bien que les Philippines, en tant que république insulaire, regorgent indéniablement de plages paradisiaques attirant volontiers les volontaires/bénévoles, il est hâtif d'y voir la seule explication commune à ces difficultés.

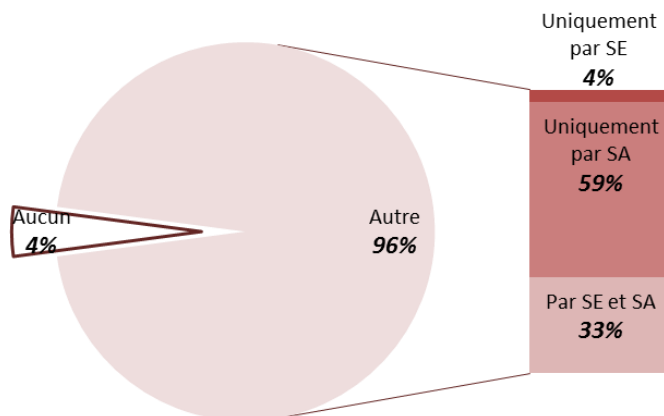


²¹ ²¹ Le volontourisme est généralement défini comme "tourisme humanitaire". Selon Vincent Peillon, les "agences de voyage proposent des missions de pseudo-volontariat à l'étranger à des tarifs très élevés, dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, le sport...". Toutefois, les structures d'accueil qui ont évoqué ce terme de volontourisme le comprennent davantage comme des volontaires oubliant trop vite l'objet de leur mission et étant d'autant plus attirés par les plages...

b. Le rôle important des structures d'accueil pour le suivi des volontaires/bénévoles durant leur mission

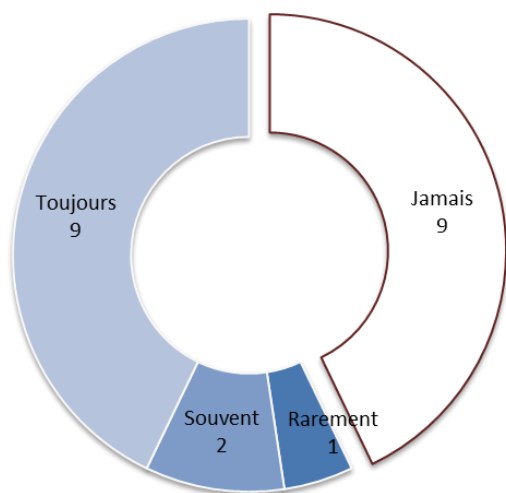
Document 24 : le suivi des V.I.E.S. durant leur mission

Dans la majorité des structures, les volontaires/bénévoles ont une procédure de suivi assurée soit par la structure d'accueil elle-même (59%), soit uniquement par la structure d'envoi (4%) ou par les deux (33%). Seuls 4% des volontaires/bénévoles ne bénéficient d'aucun suivi pendant leur mission. Il n'y a qu'une seule structure dans laquelle les V.I.E.S. ne bénéficient d'aucune procédure de suivi.



c. Toutefois, pour la moitié des structures d'accueil, le suivi est non formalisé

Document 25 : au sein de la structures d'accueil, existence d'un document de suivi des V.I.E.S. durant leur mission (en nombre de structures)



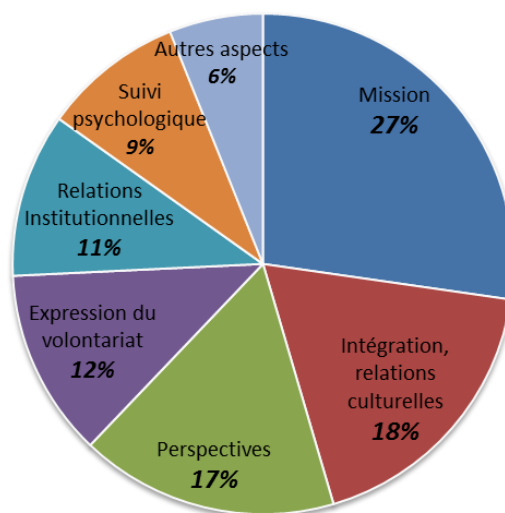
Parmi les 21 structures interrogées, 9 n'utilisent aucun document de suivi. Parallèlement, 9 structures utilisent un document de suivi pour chacun des volontaires/bénévoles quel que soit son statut. D'autres structures utilisent des documents de suivi et d'évaluation, mais de manière moins systématique, voire rarement.

d. L'action des volontaires/bénévoles, thème privilégié des procédures de suivi

Document 26 : le contenu thématique du suivi des V.I.E.S. durant leur mission

Le suivi assuré par les structures d'accueil repose en premier lieu sur le contenu de la mission. 18 des 20 structures ayant répondu à cette question citent cette thématique comme premier point d'attention.

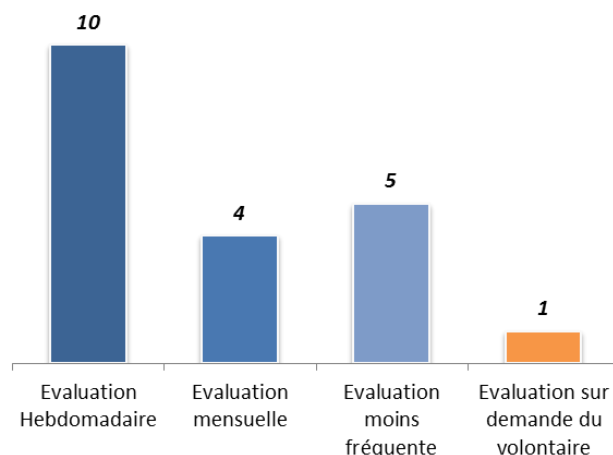
Douze des 20 structures d'accueil accordent un intérêt particulier à l'intégration et aux relations interculturelles des volontaires/bénévoles. Cela est d'autant plus important qu'elle facilite le bon déroulement de la mission et par conséquent, elle génère un impact positif sur le projet. En effet, un volontaire qui ne sera pas apte à s'adapter à la culture des bénéficiaires auxquels il est supposé s'adresser aura plus de difficultés à réaliser le travail pour lequel il est venu, et pourra dans certains cas, se décourager rapidement.



e. Un suivi régulier et fréquent des volontaires/bénévoles en mission

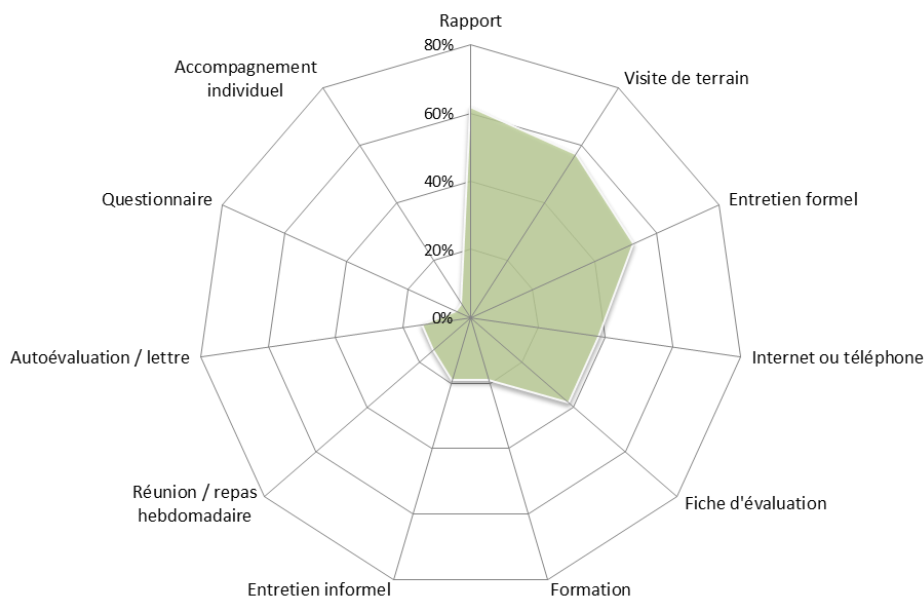
La moitié des structures proposent un suivi au moins une fois par semaine sous des formes variées, et 4 proposent un suivi hebdomadaire. Cela est important car il permet au volontaire/bénévole de se situer dans sa mission, de prendre du recul et d'avoir éventuellement le regard d'une personne tiers qui peut, dans certains cas, répondre aux questions du volontaire, qu'il s'agisse de questions relatives à la fonction du volontaire, au projet sur lequel il travaille, à ses conditions de vie ou à la compréhension de la culture locale.

Document 27 : la fréquence du suivi des V.I.E.S.



f. Des modalités de suivi complémentaires

Document 28 : les modalités de suivi des V.I.E.S.²²



Les structures recevant des volontaires/bénévoles avec des responsabilités diverses ont souvent plusieurs modalités de suivi certaines répondant aux exigences du poste, d'autres étant communes à tous les volontaires/bénévoles. Treize des structures demandent un rapport régulier, tandis que huit structures privilégient la fiche d'évaluation qui permet d'aborder des points peut-être plus variés et plus larges que le rapport. Celui-ci peut être de taille variée et traite généralement des aspects techniques du poste. Le suivi

effectué lors de visites de terrain concerne principalement les structures dont les projets sont répartis sur plusieurs îles ou plusieurs villes, ou dont les volontaires interviennent auprès de structures partenaires ou occupent un poste hors du bureau. Douze structures se déplacent donc sur le terrain à la rencontre de leurs volontaires/bénévoles. L'alternative à ces visites de terrain est l'utilisation du téléphone ou d'Internet via Skype. Que ce soit en face à face ou en vidéoconférence, huit structures organisent des entretiens formels avec les volontaires, complétés par des entretiens informels pour quatre des structures. Certaines organisent également un repas hebdomadaire qui permet aux volontaires/bénévoles d'échanger entre eux sur divers aspects de leur mission.

Les structures proposent relativement peu de formation. Seuls quatre structures en organisent. S'il s'agit davantage d'apporter aux volontaires des éléments ou connaissances leur permettant de mieux vivre leur mission, ces temps

²² En nombre de réponses et réponses multiples possibles.

de formation peuvent aussi être, pour les responsables des structures, l'occasion d'échanger avec les volontaires sur des points spécifiques de suivi.

SYNTHESE : LES SUIVI-ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES/BENEVOLES

- ✿ Malgré la satisfaction des structures d'accueil concernant les V.I.E.S., elles sont 71% à déclarer avoir déjà rencontré des difficultés dans l'accueil des volontaires/bénévoles. Ces difficultés sont principalement d'ordre interculturel.
- ✿ Les structures ont déclaré que 96% de leurs volontaires/bénévoles bénéficient d'une procédure de suivi sous diverses formes. Plus de la moitié des structures utilisent un document de suivi mais celui-ci n'est pas toujours utilisé de manière régulière.
- ✿ Les rapports, les visites de terrain et les entretiens formels ou informels sont les formes privilégiées pour le suivi qui a lieu de manière hebdomadaire pour 50% des structures.



IV. PERSPECTIVES ET BESOINS DES STRUCTURES D'ACCUEIL

1. En termes de V.I.E.S, des structures qui expriment des besoins variés où domine l'aspect financier.

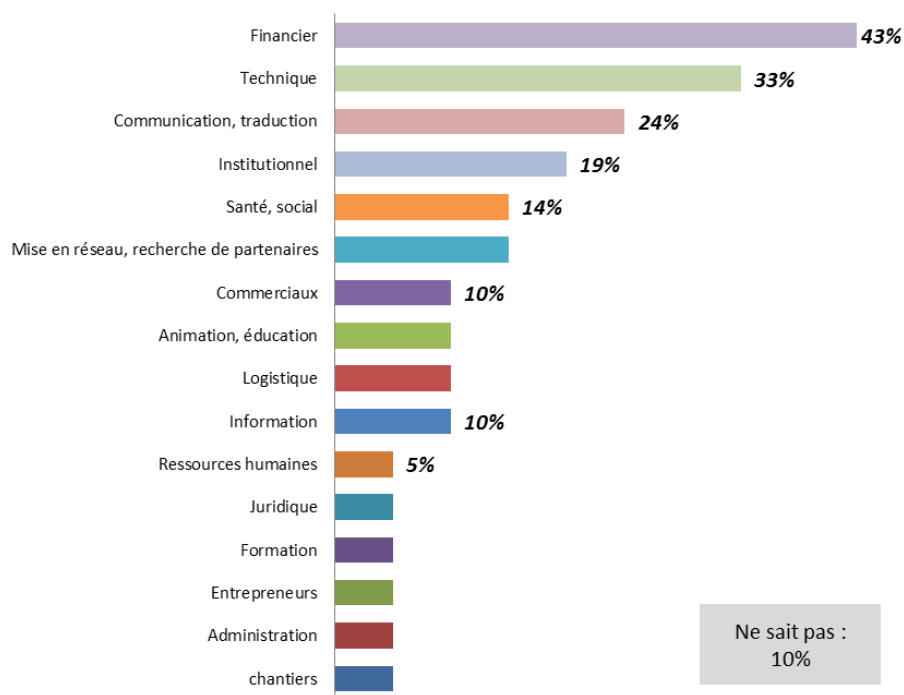
Document 29 : les domaines des besoins des structures²³

Les structures d'accueil sont nombreuses à exprimer un besoin d'accueillir des volontaires/bénévoles qui puissent développer les finances de la structure (9 SA sur 21 au total, ou 9 SA sur les 16 ayant exprimé des besoins). En effet, certaines structures œuvrent avec des moyens très limités et celles dont le budget est plus élevé souhaitent trouver de nouveaux financements pour continuer de développer leur projet et faire vivre la structure.

L'aspect technique reste un point crucial pour le bon déroulement des projets et une structure sur trois a des besoins techniques encore non satisfaits en termes de volontaires/bénévoles. Les domaines évoqués sont l'agriculture, la restauration, l'informatique, l'artisanat. D'autres structures ont des besoins techniques mais n'ont pas précisé de détails.

La communication est un besoin pour une structure sur quatre (5 SA sur 21/16). Celle-ci peut, entre autres, venir en complément des besoins financiers des structures car en donnant une meilleure visibilité à la structure au niveau local et international, cela peut permettre de créer de nouveaux partenariats.

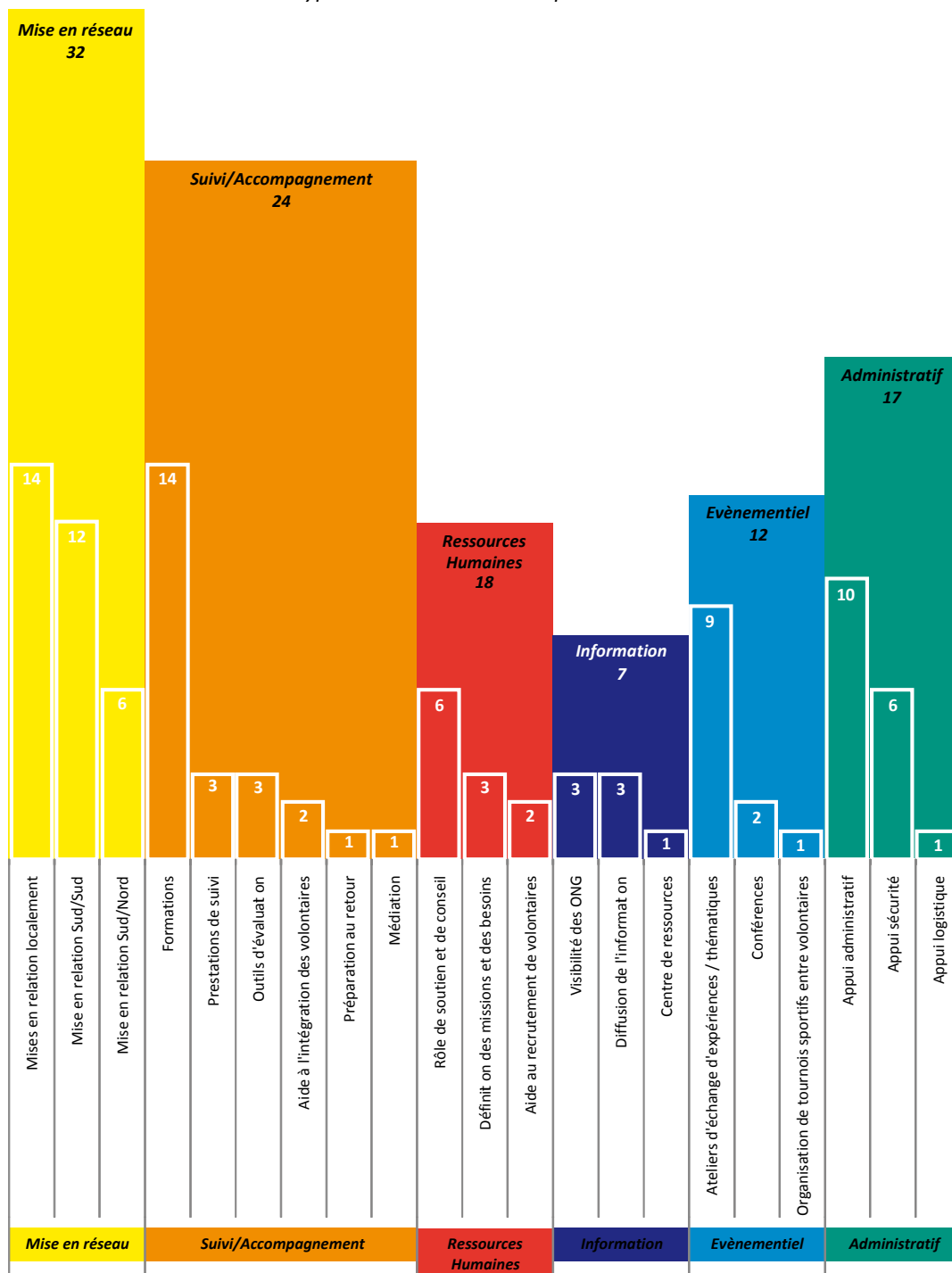
Les autres besoins exprimés par les structures sont très variés et souvent assez spécifiques à l'activité principale de la structure. Par ailleurs, trois des structures interrogées n'expriment aucun besoin en termes de nouveaux volontaires/bénévoles, soit parce que la structure n'a pas l'espace ni la nécessité effective de recevoir de nouveaux volontaires, soit parce que la structure d'accueil est un bureau de représentation de la structure d'envoi en France et que celle-ci dispose d'un vivier suffisant de volontaires/bénévoles pour répondre à ses propres besoins aux Philippines.



²³ En nombre de réponses et réponses multiples possibles.

2. Les besoins en termes de suivi-accompagnement par France Volontaires

Document 30 : les types de services attendus par structures d'accueil vis-à-vis de France Volontaires²⁴



La diversité des réponses apportées à cette question montre que les structures d'accueil sont en demande des services que peut leur apporter France Volontaires, comme en témoigne également le bon accueil général des structures tout au long de cette étude.

La première attente concerne la mise en réseau. Les structures attendent de France Volontaires d'être une porte d'entrée pour connaître et entrer en contact avec de nouveaux partenaires. Localement, France Volontaires pourra

²⁴ En nombre de réponses et réponses multiples possibles.



aider les structures d'accueil à établir des relations avec des professionnels intervenant dans le même domaine ou avec d'autres ONG. Les structures attendent de France Volontaires aux Philippines qu'elle permette de développer des liens avec les services de l'Ambassade ainsi qu'avec la communauté française expatriée via l'association « Manille Bienvenue ».

Au niveau plus global, les structures interrogées souhaitent obtenir un soutien pour la mise en réseau avec des ONG ou professionnels d'autres pays, au Nord comme au Sud. La demande concerne, par ailleurs, la mise en contact avec des candidats potentiels, mais aussi entre les volontaires en poste dans les différentes structures.

Le deuxième point concerne le suivi-accompagnement des structures et des volontaires. Les attentes sont variées et concernent principalement l'organisation de formations sur des sujets tels que les politiques locales de droits de l'Homme, la méthodologie de projets, la culture locale, la question affective en mission, la langue locale. Cela peut aussi être de former les équipes philippines à la culture française afin de favoriser davantage l'échange interculturel et de ce fait, une plus grande capacité à travailler ensemble. Ce point rejoint les demandes faites pour organiser des événements pour les structures et les volontaires. Parmi les idées évoquées, on peut citer des ateliers d'échanges d'expériences sur des thèmes variés comme les droits de l'enfant, des tournois sportifs inter-ONG, des conférences, des sessions de relecture commune après quelques mois de mission, des réunions d'échange sur l'engagement volontaire.

Plusieurs structures sont intéressées par des prestations de suivi à l'adresse de leurs bénévoles/volontaires car elles sont en incapacité d'assurer elles-mêmes cette fonction, soit par manque de temps, soit par manque d'outils adaptés. De ce fait, une demande concerne également la création d'outils de suivi que France Volontaires mettrait à la disposition des structures d'accueil.

Enfin, en termes d'accompagnement, les structures souhaitent que France Volontaires propose des services aux volontaires pendant toute la durée de leur mission, mais l'attention est particulièrement portée sur le début de la mission en organisant des sessions communes d'intégration, et sur la fin de la mission afin de préparer les volontaires/bénévoles à leur retour ou, tout au moins, à un « nouveau départ » qu'il s'effectue vers la France ou vers l'étranger.

Les structures d'accueil souhaitent obtenir de France Volontaires une aide pour le recrutement des volontaires/bénévoles. De même, plusieurs volontaires rencontrés pendant la durée de l'étude espèrent que France Volontaires puissent les aider à trouver une nouvelle mission aux Philippines ou dans un autre pays. Au-delà du recrutement, il s'agit d'apporter un soutien et du conseil pour la définition des missions, entre autres.

Le soutien recouvre aussi d'autres attentes. Comme dans de nombreux pays, la question des visas est un point qui pose souvent problème. A l'heure actuelle, les volontaires doivent renouveler leur visa tous les 59 jours ce qui est fastidieux et demande du temps et de l'argent. Par conséquent, les structures d'accueil et les volontaires espèrent pouvoir s'appuyer sur France Volontaires pour les aider à obtenir un visa plus approprié notamment pour les VSI. De même, France Volontaires peut apporter un soutien sur les questions de sécurité, particulièrement en fournissant des informations sur les consignes à tenir en cas de catastrophe naturelle, et en maintenant à jour les coordonnées de l'ensemble des volontaires/bénévoles français afin de pouvoir les contacter en cas de besoin.



SYNTHESE : LES BESOINS DES STRUCTURES D'ACCUEIL

- ✧ En termes de volontaires internationaux Les structures d'accueil cherchent en priorité des volontaires internationaux disposant de compétences en recherches de financements.
- ✧ En termes d'appui et d'accompagnement de la part de France Volontaires, les structures d'accueil et les volontaires/bénévoles sont particulièrement en attente d'être mis en réseau entre structures par des échanges Nord/Sud et Sud/Sud, et entre volontaires dans le pays d'accueil.
- ✧ Le suivi/accompagnement est un point largement évoqué par les structures qui attendent de France Volontaires une offre de formations et des outils de suivi pour leurs volontaires.
- ✧ France Volontaires est considérée comme une réelle structure d'appui pour les questions administratives, et notamment, la question des visas.



V. RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE DU FUTUR ESPACE VOLONTARIAT (EV)

A partir de septembre 2012, France Volontaires proposera des actions et services aux structures d'accueil et aux V.I.E.S français présents aux Philippines. Les recommandations qui suivent sont directement issues des résultats de la présente étude et des discussions plus informelles qui ont été partagées avec les responsables des structures et/ou les volontaires/bénévoles.

✱ Créer un espace d'accueil convivial

A compter de Septembre 2012, France Volontaires débutera ses activités aux Philippines. Compte tenu du grand nombre de volontaires intervenant majoritairement auprès de structures basées sur Metro Manila, le bureau de France Volontaires sera probablement installé à Makati qui semble être l'endroit le plus central par rapport à la répartition des volontaires, et qui pourra permettre également de faciliter les liens avec l'Ambassade.

Il est important que cet espace d'accueil soit apte à recevoir les volontaires/bénévoles de manière régulière, pour des formations ou comme un espace ouvert. De ce fait, l'espace devra se situer dans un endroit facilement accessible en transports en commun, proche du métro serait idéal.

✱ Créer un lieu de documentation sur la culture locale et le volontariat

Pour faciliter la rencontre interculturelle, il est nécessaire que les volontaires/bénévoles soient suffisamment informés sur l'histoire et la culture du pays. Avant leur arrivée, l'EV pourra créer un outil d'information ou guide d'accueil que les volontaires/bénévoles pourront obtenir par courriel. A l'arrivée et tout au long de leur mission, les volontaires/bénévoles pourront trouver de la documentation, à consulter sur place ou à emprunter, sur la culture locale et le pays dans son ensemble, mais également sur le volontariat et le travail des ONG franco-philippines et autres.

✱ Créer une base de données des ONG recherchant des compétences spécifiques

Les informations devront être communiquées par les ONG franco-philippines en recherche de volontaires/bénévoles, mais devra également être complétée par un travail de prospection auprès d'autres ONG intéressées pour accueillir des volontaires/bénévoles français afin d'être en mesure de proposer des pistes de volontariat diversifiées aux candidats qui s'adresseront à l'EV.

✱ Développer les liens avec les autres organismes de volontariat

Le volontariat américain (Peace Corps), anglais (VSO), australien, japonais, coréen sont relativement bien développés aux Philippines. Il peut donc être intéressant et important de se rapprocher de ces structures afin de partager les expériences, et pourquoi pas d'envisager ensemble la journée internationale du volontariat.



France Volontaires pourra également se rapprocher du PNVSCA qui est déjà partenaire avec les organismes de volontariat précités. Ce contact pourra sans doute permettre d'obtenir un appui pour la création et la légalisation de France Volontaires aux Philippines.

*** Prendre en compte tous les volontaires/bénévoles**

Bien que l'EV soit envisagé sur Metro Manila, les volontaires français sont répartis sur l'ensemble du territoire. Les volontaires de Cebu et de Mindanao qui ont été rencontrés au cours de l'étude ont exprimé le souhait de ne pas être oubliés. Il sera donc important de prévoir des actions au cours de l'année, au moins à Cebu qui est le deuxième lieu principal d'accueil des volontaires/bénévoles. En dehors de Metro Manila, France Volontaires s'appuiera principalement sur les structures d'accueil recensées dans les zones ciblées.

*** Développer la communication**

L'activité de France Volontaires débutant, il sera indispensable de développer des outils de communication afin que les structures d'accueil et les volontaires identifient rapidement et de manière durable France Volontaires comme structure de référence pour l'appui et l'accompagnement pour tous les acteurs français de l'engagement volontaire et solidaire aux Philippines. Les structures et les volontaires/bénévoles devront également avoir en tête que l'EV leur est un espace dédié, et que, par conséquent, ils ne devront pas hésiter à y venir afin de faire vivre cet espace.

*** Proposer des activités diversifiées**

France Volontaires proposera des activités diversifiées établies en fonction des attentes exprimées par les structures et volontaires/bénévoles rencontrés au cours de l'étude, mais également des demandes et besoins qui pourront être exprimés au fur et à mesure de la mise en place de l'EV.

*** Offrir un appui administratif**

La première demande adressée concerne la question des visas afin de faciliter les démarches administratives qui obligent, pour l'heure, de renouveler un visa touristique tous les 59 jours. Cela ne pose, en général, aucun problème au renouvellement. Cependant cela demande du temps, particulièrement pour les volontaires situés loin des services administratifs, et constitue un budget non négligeable pour les structures et/ou plus souvent, les volontaires/bénévoles.

Il s'agit également de faciliter les liens entre les volontaires/bénévoles et l'Ambassade ou le consulat dont ils dépendent, plus particulièrement pour les volontaires/bénévoles qui se trouvent dans les Visayas ou à Mindanao. De même, il s'agira d'inciter au maximum les volontaires/bénévoles à s'inscrire auprès de l'Ambassade dès leur arrivée, et ceci quelque soit la durée de leur volontariat. Cela permettra aux volontaires/bénévoles d'obtenir les informations de la part de l'Ambassade, et inversement, l'Ambassade pourra avoir une meilleure visibilité du travail effectué par les ONG franco-philippines, ce qui devrait générer une valorisation multidimensionnelle.

Enfin, les structures attendent de France Volontaires d'obtenir des informations claires sur les lois, obligations administratives, ... à mettre en œuvre dans le pays par les ONG.



Offrir un accompagnement au retour

Les volontaires/bénévoles et les structures rencontrés ont exprimé le besoin et la volonté d'être accompagnés dans leur préparation au retour, non seulement quelques temps avant la fin de leur mission, mais tout au long de leur volontariat, afin de ne pas subir l'angoisse de l'éternelle question « et maintenant, que vais-je faire ? ». Afin d'aider les volontaires/bénévoles à préparer leur retour, ou leur « nouveau départ », France Volontaires pourra proposer des sessions régulières de préparation au retour, ainsi que des outils spécifiques.

De plus, avec l'aide du siège et des organisations membres de France Volontaires, l'EV pourra orienter les volontaires/bénévoles de retour en France vers des services adaptés, de retour à l'emploi ou de partages d'expériences



CONCLUSION

Cette étude sur le volontariat aux Philippines a été réalisée afin de répondre à des objectifs multiples, notamment établir un panorama des pratiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international et amorcer la mise en place des futures activités de France Volontaires aux Philippines. Les rencontres effectuées au cours de cette étude ont permis aux structures d'accueil et aux volontaires/bénévoles d'exprimer leurs besoins et leurs attentes face à la mission d'appui-accompagnement de France Volontaires. Cette étude a aussi été l'occasion de mettre en œuvre la méthodologie et les outils créés par l'Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International.

21 structures ont été interrogées, représentant 286 volontaires/bénévoles accueillis au cours de l'année 2011, principalement basés sur Metro Manila. Une majorité de ces volontaires/bénévoles sont des Volontaires d'Initiation et d'Echange (VIECh) ou des VSI dont l'âge moyen se situe entre 18 et 26 ans. Le nombre de volontaires en contrat VSI est important (75 VSI en 2011) et fait des Philippines le deuxième pays d'Asie en termes d'accueil de VSI.

Les structures, comme les volontaires, ont exprimé une demande forte de mise en réseau qui constitue la première attente des services que pourra fournir France Volontaires. Le deuxième point d'attention porte sur l'organisation de formations et d'évènements permettant aux structures et aux volontaires de se rencontrer et de créer du lien afin de mutualiser des expériences.

Les contacts préétablis avec les structures d'accueil constitueront un point de départ essentiel pour le démarrage des actions d'appui et d'accompagnement à partir de Septembre 2012. Cependant une bonne communication devra être envisagée afin que France Volontaires soit considérée comme une structure de référence pour l'ensemble des acteurs de l'engagement volontaire et solidaire aux Philippines, qu'il s'agisse des structures ou volontaires déjà en place, ou des candidats à un volontariat dans ce pays. Cela sera d'autant plus importants qu'un certain nombre de structures et volontaires/bénévoles interviennent dans des îles situées plus ou moins loin de la capitale.



ANNEXES

Annexe I : Liste des membres de France Volontaires -	50
Annexe II – Le questionnaire préliminaire.....	52
Annexe III – Le questionnaire étendu	54
Annexe IV – Chronologie de l'étude.....	59
Annexe V – Structures ayant participé à l'étude.....	60
Annexe VI - Bibliographie indicative	63
Annexe VII - Sitographie indicative	64



Annexe I : Liste des membres de France Volontaires -

1. Les Ministères et Organismes Publics

- * Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- * Agence Française de Développement
- * Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
- * Ministère de l'Education Nationale
- * Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et de la Vie Associative

2. Les Associations

- * Action contre la Faim
- * Agriculteurs Français et Développement International
- * AGIR ABCD (Association Générale des Intervenants Retraités – Actions Bénévoles pour la Coopération et le Développement)
- * ASMAE (Association Sœur Emmanuelle)
- * ATD Quart Monde
- * Bio Force
- * CEFODE (Coopération et Formation au Développement)
- * CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)
- * Clair Logis
- * Cotravaux
- * Délégation Catholique pour la Coopération
- * DEFAP (Service Protestant de Mission)
- * Eclaireurs et Eclaireuses de France
- * Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France
- * Fédération Léo Lagrange
- * FIDESCO
- * Fondation d'Auteuil
- * FOJIM (Forum de la Jeunesse aux Identités Mutliples ou Issue des Migration)



- * FRANCAS
- * Guilde Européenne du Raid
- * GREF (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières)
- * Handicap International
- * IFAID (Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement)
- * Ligue de l'Enseignement
- * Ligue des Droits de l'Homme
- * Médecins du Monde
- * Service de Coopération au Développement
- * Scouts et Guides de France
- * Alliance Nationale des UCJG-YMCA (Union Chrétienne des Jeunes Gens)
- * C.C.F.D. – Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
- * Solidarité Laïque
- * GRET
- * Fondacio
- * Ritimo
- * CLONG Volontariat (Comité de Liaison des ONG de Volontariat)
- * CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire)

3. Les Collectivités Locales

- * Cités Unies France
- * Région Centre
- * Région Réunion
- * Conseil Général de l'Eure
- * Conseil Général du Finistère
- * Ville de La Possession
- * Ville de St-Dié
- * Ville de Blois



Annexe II – Le questionnaire préliminaire

Nom de votre structure :

Adresse complète :

Email :

Téléphone :

Nom de la personne contact pour l'étude :

Téléphone :

Email :

1 Quel est votre domaine d'action principal (une seule réponse, à mettre en gras) ?

- | | |
|---|---|
| * Développement local et territorial | * Environnement, biodiversité et tourisme durable |
| * Décentralisation et maîtrise d'ouvrage locale | * Actions jeunesse |
| * Economie, organisation et formations professionnelles | * Droit, citoyenneté et société civiles |
| * Santé, Education sanitaire et sociale | * Aménagements, infrastructures et équipements |
| * Education, enseignement, francophonie | * Autre (précisez) : |
| * Communication et actions culturelles | |

2 Quel est le statut de votre structure (une seule réponse, à mettre en gras) ?

- | | |
|--|---|
| * ..Association | * . Entreprise privée de tourisme solidaire |
| * ..Ecole, université, centre de recherche | * . Structure de formation |
| * ..Services déconcentrés de l'Etat | * . Autre (précisez) : |

3 Dans quelle(s) catégorie(s) classeriez-vous les volontaires qui interviennent au sein de votre structure ? Précisez pour chaque catégorie le nombre de volontaires ayant effectué une mission sur l'année écoulée

- | | |
|--|--|
| * Bénévoles de chantiers internationaux ²⁵ : | * Salariés engagés (congrés de solidarité, Congé de Solidarité Internationale, Congé Solidaire etc.) : |
| * Bénévoles de chantiers « Jeunesse et Solidarité Internationale » (JSI) : | * Volontaires de Service Civique ou Engagement de Service Civique : |
| * Bénévoles de chantiers « Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVVSI) : | * Volontaires des dispositifs nationaux ou internationaux : |
| * Volontaires de Solidarité Internationale : | * Volontaires Internationaux en Administration ou en Entreprise : |
| * Bénévoles seniors : | * Etudiants stagiaires conventionnés : |
| * Etudiants engagés dans le cadre d'une association étudiante : | * Autre (précisez) : |

²⁵ Un chantier international c'est la réalisation d'un travail volontaire en collectivité pour une durée de deux à trois semaines



4 Depuis combien de temps accueillez-vous des volontaires français ?.....

5 Quels sont les objectifs des missions des volontaires français intervenant au sein de votre structure ?

- * La découverte
- * L'apport de compétences
- * L'échange de compétences
- * Autre (précisez) :

6 Quelle appréciation avez-vous des volontaires français intervenant dans votre structure ? Donnez une note de 0 (mauvais) à 10 (très bon) selon votre satisfaction :.....

7 Quelles sont les structures d'envoi auxquelles vous avez recours pour recruter des volontaires français ?

8 A quelle hauteur participez-vous à la prise en charge des indemnités des volontaires français ?
.....%

9 A quelle hauteur participez-vous à la prise en charge des billets d'avion des volontaires français ?
.....%

10 A quelle hauteur participez-vous à la prise en charge de la couverture sociale des volontaires français ?%

11 Quels autres types de frais prenez-vous en charge et à quelle hauteur ?

..... %
..... %

12 Accepteriez-vous d'être recontacté(e) pour répondre à un questionnaire plus complet dans la suite de cette étude, qui nous permettrait de pouvoir mieux répondre à vos attentes ?

- * Oui
- * Non

13 Connaissez-vous d'autres structures susceptibles d'être concernées / intéressées par cette étude ?

- * Oui
- * Non

14 Si vous avez répondu Oui à la question précédente, merci d'indiquer le nom de ces structures et un contact si vous le possédez.



Annexe III – Le questionnaire étendu

Date de création de la structure :

Budget annuel de la structure aux Philippines:.....

Section 1 : Les modes de recrutement des volontaires français

1/ Pour quelle raison accueillez-vous des volontaires français (plusieurs réponses possibles) ?

- | | |
|---|---|
| * Raisons économiques (faible coût) | * Raisons sociales (processus d'engagement) |
| * Flexibilité | * Expérience professionnelle intéressante |
| * Raisons juridiques (avantages du statut du volontariat) | * Autre (précisez) : |

2/ Comment avez-vous connu le volontariat français (plusieurs réponses possibles) ?

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| * Bouche à oreille | * Journaux/presse |
| * Partenaires | * Centres d'informations |
| * Réseaux | * Autre (précisez) |
| * Internet | |

3/ Auprès de quel organisme recrutez-vous des volontaires (plusieurs réponses possibles) ?

Si réponse ≠ « Aucun », aller à la section 2.

- * Aucun : recrutement en direct sans passer par un organisme
- * Recrutement par le biais d'une structure intermédiaire de recrutement locale
- * Recrutement par le biais d'une structure intermédiaire de recrutement française
- * Recrutement par le biais d'une structure d'envoi agréée
- * Université/ école/organisme de formation professionnelle
- * ONG/ associations/ réseau
- * Coopération décentralisée/ bilatérale
- * Collectivité territoriale
- * Entreprises/ secteur privé
- * Autre (saisie texte)

4/ Quels sont les modes de recrutement / sélection des volontaires français dans votre structure (plusieurs réponses possibles) ?

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| * Entretien téléphonique | * Examen de CV |
| * Entretien physique | * Aucun |
| * Test écrit | * Autre (Précisez) : |



Section 2 : Identité des volontaires français participant aux actions de la structure d'accueil

5/ Parmi quelles tranches d'âge se situent les volontaires intervenant au sein de votre structure ? Précisez le nombre par catégorie

- * Moins de 18 ans :
- * 18-26 ans :

- * 27-55 ans :
- * Plus de 55 ans :

6/ Quelle est la répartition hommes/femmes des volontaires intervenant dans votre structure (en nombre de volontaires) ?

- * Hommes :

- * Femmes :

7/ Quels sont les niveaux d'étude des volontaires qui interviennent dans votre structure (réponse multiple possible) ? Précisez le nombre par catégorie

- * Niveau Bac et moins :
- * Bac +2/+3 :

- * Bac +5 et plus :
- * Autre (précisez) :

8/ Quels sont les objectifs des missions des volontaires qui interviennent dans votre structure (réponses multiples possibles) ?

- * la découverte
- * l'apport de compétences

- * l'échange de compétence
- * Autre (précisez) :

Section 3 : Contribution des volontaires français à la structure d'accueil

9/ Quelles sont les 3 principales compétences que votre structure recherche chez un volontaire ? Hiérarchisez.

- * Synthèse, rédaction
- * Communication orale et écrite
- * Animation/ encadrement de groupes
- * Animation de réseaux nationaux ou internationaux
- * Travail en équipe

- * Médiation/négociation
- * Représentation/appui institutionnel
- * Pratique de la langue locale
- * Spécialité technique (Précisez)
- * Capacité à s'organiser et à organiser
- * Autre (Précisez)

10/ Quelles sont les 3 principales qualités humaines que vous recherchez chez un volontaire ? Hiérarchisez.

- * Écoute, compréhension
- * Persévérance, prise de recul
- * Diplomatie
- * Sens des hiérarchies
- * Autonomie, esprit d'initiative
- * Aisance relationnelle

- * Tolérance
- * Adaptabilité (culture, contexte etc.)
- * Engagement associatif et solidaire
- * Charisme
- * Autre (Précisez)



11/ Dans quels domaines d'activités interviennent les volontaires (3 réponses maximum en hiérarchisant) ?

- * Agriculture, environnement
- * Economie, finance
- * Génie civil, hydraulique
- * Informatique, communication
- * Santé Social
- * Ressources humaines
- * Logistique, mécanique
- * Appui institutionnel, décentralisation, droit
- * Animation, formation, éducation
- * Culture, patrimoine
- * Autre (saisie texte)

12/ Quelles fonctions occupent les volontaires qui interviennent au sein de votre structure (3 réponses maximum hiérarchisées) ?

- * Encadrement, direction
- * Gestion Ressources humaines
- * Etudes, recherches
- * Animation, formation
- * Assistance, secrétariat, traduction
- * Technicien spécialiste
- * Coordination, gestion de projet
- * Participation à un chantier
- * Suivi accompagnement de projet
- * Autre (Précisez)

13/ Quelles difficultés votre structure a-t-elle pu rencontrer pour l'accueil des volontaires ? Hiérarchisez.

- * Ne sais pas
- * Aucune difficulté
- * Difficultés financières
- * Difficultés logistiques
- * Difficultés interculturelles
- * Difficultés sécuritaires
- * Difficultés sanitaires
- * Autre (Précisez)

Section 4 : Formation et suivi du volontaire français par la structure d'accueil

14/ Existe-t-il, au sein de votre structure, un document de suivi / évaluation des activités du volontaire durant sa mission ?

- * Non, jamais
- * Oui, mais rarement
- * Oui, souvent
- * Oui, à chaque fois

15/ Votre structure dispense-t-elle une formation pour les volontaires. Si oui, quel en est le contenu et la durée en heures ? Si non, les volontaires ont-ils reçu une formation avant leur arrivée ?

- * Aucune formation dispensée au Nord et au Sud (saisie nombre)
- * Formation dispensée par la structure d'envoi
- * Formation dispensée par la structure d'accueil à l'arrivée du volontaire :
 - * Préparation logistique (saisie nombre)
 - * Préparation sécurité (saisie nombre)
 - * Cadrage de la mission de terrain (saisie nombre)
 - * Cadrage de la fonction de volontaire (saisie nombre)
 - * Cadrage de la fonction du volontaire (saisie nombre)
 - * Formation à la gestion de projet (saisie nombre)
 - * Formation en management (interculturel) (saisie nombre)
 - * Préparation à l'échange interculturel (saisie nombre)
 - * Education au développement et à la solidarité (saisie nombre)
 - * Formation à la médiation institutionnelle (saisie nombre)



✱ Autre (saisie texte/nombre)

16/ Existe-t-il un suivi des volontaires par votre structure ou la structure d'envoi ? Si votre structure assure le suivi, quel en est le contenu thématique ?

- ✱ Aucun suivi par la structure d'envoi et la structure d'accueil
- ✱ Suivi assuré par la structure d'envoi
- ✱ Suivi assuré par la structure d'accueil :
 - ✱ Suivi mission/projet (avancées, positionnement, etc.)
 - ✱ Relations institutionnelles
 - ✱ Intégration/relations culturelles
 - ✱ Suivi psychologique
 - ✱ Expression du volontariat/engagement
 - ✱ Projection, perspectives
 - ✱ Autre (Précisez)

17/ Quelles sont les modalités du suivi des volontaires français (plusieurs réponses possibles) ?

- | | |
|------------------------|----------------------|
| ✱ Internet & téléphone | ✱ Fiche d'évaluation |
| ✱ Entretien formel | ✱ Rapports |
| ✱ Visite de terrain | ✱ Formation |
| ✱ Questionnaire | ✱ Autre (Précisez) |

18/ Quelle est la fréquence de ce suivi ?

- | | |
|---|---|
| ✱ Au moins une fois par semaine | ✱ Entre une fois par trimestre et une fois par semestre |
| ✱ Entre une fois par semaine et une fois par mois | ✱ Entre une fois par semestre et une fois par an |
| ✱ Entre une fois par mois et une fois par trimestre | ✱ Moins d'une fois par an |
| | ✱ Autre (Précisez) |

Section 5 : Besoin de la structure en termes de volontaires français

19/ En terme de volontaires internationaux, dans quels domaines votre structure a-t-elle des besoins (plusieurs réponses possibles) ?

- | | |
|------------------|--------------------|
| ✱ Ne sais pas | ✱ Financier |
| ✱ Aucun besoin | ✱ Logistique |
| ✱ Institutionnel | ✱ Chantiers |
| ✱ Information | ✱ Autre (Précisez) |
| ✱ Technique | |

20/ Quels types de services attendez-vous de France Volontaires, aux Philippines, en tant que plateforme d'appui aux volontariats internationaux (plusieurs réponses possibles) ?

- | | |
|------------------------|--|
| ✱ Ne sais pas | ✱ Mise en relation (réseau) avec un réseau de partenaires au « Sud » |
| ✱ Aucun en particulier | ✱ Mise en relation avec un réseau de partenaires au « Nord » |
| ✱ Appui administratif | |
| ✱ Appui logistique | |
| ✱ Appui sécurité | |



* Prestation de suivi pendant la mission
de terrain

* Formation(s) des volontaires
* Autre (saisie texte)

21/ Quels points qui n'ont pas été pris en compte dans cet entretien aimeriez-vous aborder (points à aborder sous la forme d'un entretien ouvert) ?

- * Ne sais pas
- * Aucun autre point
- * Autre (Précisez)

Pourriez-vous alors nous confirmer l'exactitude des données enregistrées concernant votre structure afin que nous puissions procéder à toutes modifications nécessaires?

- * Oui
- * Non

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant ;

Loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978. Pour toute demande, adressez-vous à :

Correspondante France Volontaires aux Philippines : stephanie.feugere@francevolontaires.org



Annexe IV – Chronologie de l'étude

Mois	sept-11		oct-11	nov-11				déc-11				janv-12			févr-12		mars-12		avr-12					mai-12	juin-12	juil-12			
Semaines	41	42 et 43	46	48	49 et 50	51	52	53	54	55	56	1	2	3 à 5	6 et 7	8 et 9	10	11 à 13	14	15	16	17	18	19 à 22	23 à 26	27	28	29	30
				Organisation officielle du travail : lundi, jeudi, vendredi après-midi : FV mardi, mercredi, vendredi matin : Virlanie																									
Prise de contact FV Paris	15-16 sept																												
Réunion Espaces Volontariats Asie au Cambodge																													
Rencontre annuelle FV Asie au Laos																													
Phase 1: préparation de l'étude : documentation, constitution d'une liste de contacts, appréhension du contexte, adaptation et traduction du questionnaire				début de l'étude le 3 nov.																									
test des questionnaires sur 3 associations																													
Prise de RdV																													
RdV avec M.Mérier, conseiller de coopération et d'action culturelle et rencontre avec M. Le Cabellec, directeur de l'AFD																													
Phase 2: Questionnaire préliminaire																													
Phase 3: Questionnaire étendu																													
Phase 4: Traitement des données et Rapport																													
rencontre ONG Résidence de France																													
Phase 5: Restitutions de l'étude																													



Annexe V – Structures ayant participé à l'étude

Nom de la Structure	Lieux d'intervention et / ou du bureau principal	Domaine d'action aux Philippines	Niveau de participation à l'étude
ACAY	Quezon City ; Bataan	Réinsertion des jeunes en conflit avec la loi	Réponse aux 2 questionnaires
Action contre la Faim	Makati City	Programmes agricoles, sécurité alimentaire	Réponse au questionnaire préliminaire
Agence Française de Développement	Makati City	Banque de développement, financement d'infrastructures	Information
Alouette	Pasay City	Aide aux enfants défavorisés	Réponse aux 2 questionnaires
ASMAE	Metro Manila ; Iloilo	Education, actions jeunesse, parrainage	Réponse aux 2 questionnaires
ATD	Manila City	Travail avec les personnes en situation d'extrême pauvreté	Réponse aux 2 questionnaires
Bout d'Phil	Makati City	Aide à la scolarisation d'enfants via l'emploi des mamans (couture)	Rencontre pour information
Chameleon	Passi City, Iloilo Province	Réhabilitation des jeunes filles abusées, par le sport et les arts du cirque	Réponse aux 2 questionnaires
Eau et Vie - Tubig Pag Asa	Cavite City ; Cebu City	Mise en place de réseaux d'eau potable en zones défavorisées	Réponse aux 2 questionnaires



Nom de la Structure	Lieux d'intervention et / ou du bureau principal	Domaine d'action aux Philippines	Niveau de participation à l'étude
Enfance	Manila City	Santé, Education, Services économiques et sociaux	Réponse aux 2 questionnaires
Enfants d'Asie	Cebu City	Parrainage	Réponse aux 2 questionnaires
Enfants du Mékong	Quezon City ; Cebu City ; Mindanao	Parrainage	Réponse aux 2 questionnaires
Entrepreneurs du Monde	Cavite City	Microcrédit	Réponse aux 2 questionnaires
Fils de la charité	Quezon City	Action communautaire	Réponse aux 2 questionnaires
Fondacio	Quezon City	Santé, social	Réponse aux 2 questionnaires
Kaloob Foundation	Quezon City	Formation	Réponse aux 2 questionnaires
LP4Y	Paranaque City ; Cebu City ; Iligan (Mindanao)	Entrepreneuriat pour les jeunes en difficulté	Réponse aux 2 questionnaires
Lumad Development Center Inc.	Cotabato City (Mindanao)	Droit des communautés tribales	Réponse aux 2 questionnaires
PAFPI	Manila City	Santé, VIH/SIDA	Réponse aux 2 questionnaires



Nom de la Structure	Lieux d'intervention et / ou du bureau principal	Domaine d'action aux Philippines	Niveau de participation à l'étude
Passerelles Numériques	Cebu City	Formation, Informatique	Réponse aux 2 questionnaires
Point cœur	Navotas City	Accueil des enfants et familles en détresse	Réponse aux 2 questionnaires
Proximity Funding foundation	Paranaque City	Microcrédit	Contact mail
SCAC	Makati City	Action culturelle et lien avec les ONG	Echange d'informations
Sisters of Good News	Caloocan City	Action communautaire	Réponse aux 2 questionnaires
Terre sans frontière	Cebu City	Actions jeunesse, parrainage	Réponse au questionnaire préliminaire
TNK	Quezon City	Enfants des rues, parrainage, actions jeunesse	Réponse aux 2 questionnaires
Virlande	Makati City	Enfants des rues, parrainage, actions jeunesse	Réponse aux 2 questionnaires



Annexe VI - Bibliographie indicative

- * Altermondes n°27, *Partir et revenir citoyen du monde*, Septembre 2011
- * Alternatives économiques n° 239, *Le volontariat en quête de légitimité*, septembre 2005.
- * Alternatives Economiques Poche n° 022 - Claire Alet-Ringenbach – *Volontariat*, janvier 2006
- * Centre for Intercultural Learning, Canadian Foreign Service Institute, *Your country information Philippines*, 2011
- * CLONG-Volontariat, *Les nouveaux enjeux du volontariat de solidarité internationale*, Synthèse 2009.
- * CLONG-Volontariat, *Associations agréées pour l'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale*, mai 2009.
- * CLONG-Volontariat, *Les apports multiples du VSI - Enquête CLONG/ IPSOS* 2011
- * CLONG-Volontariat, *Guide du volontariat de solidarité internationale* version 2010
- * France Bénévolat (D.Balmary) *Fiche n°1-Définitions : bénévolat, volontariat, salariat*, février 2005.
- * France Volontaires, *Étude Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité Cambodge*, septembre/décembre 2009
- * Grandemange S., *Statistiques relatives aux Volontaires de solidarité internationale pour l'année 2010*, MAEE - Bureau du volontariat et des programmes transversaux, juin 2011.
- * Journal officiel de la République française : *LOI no 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale*, 24 février 2005.
- * Programme des Nations-Unies pour le Développement, *Rapport sur le développement humain 2011*
- * RITIMO, *Partir pour être solidaire ?*, 2007
- * Volontaires des Nations-Unies, *Assessing the contribution of volunteering to development*, Août 2011
- * Volontaires des Nations-Unies, *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde - Valeurs universelles pour le bien-être mondial*, 2011



Annexe VII - Sitographie indicative

- * <http://www.ambafrance-ph.org/> : Site officiel de l'Ambassade de France aux Philippines
- * <http://www.chanrobles.com/republicacts/republicactno9418.html> : Loi sur la promotion du volontariat aux Philippines (en anglais)
- * www.clong-volontariat.org : Site du Comité de Liaison des ONG de Volontariat.
- * www.coordinationsud.org : Site de Coordination Sud – Coordination Nationale des ONG françaises de Solidarité Internationale
- * www.france-volontaires.org : Plateforme des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité
- * <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021954325&categorieLien=id> : Loi sur le Service Civique
- * www.observatoire-volontariat.org : Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International
- * <http://www.philembassyparis.com/> : Site de l'Ambassade des Philippines en France
- * <http://www.pnvsca.gov.ph/publications/countryreport/files/country%20report%20-%20launch%20copy%20flip.pdf> : Rapport Pays sur l'état du volontariat aux Philippines 2001-2011 (en anglais)



